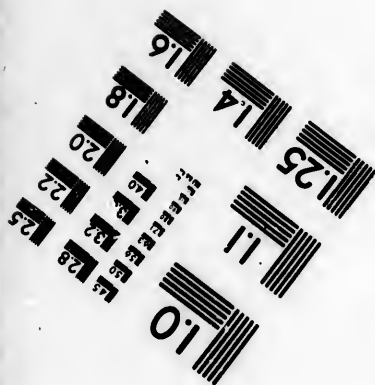
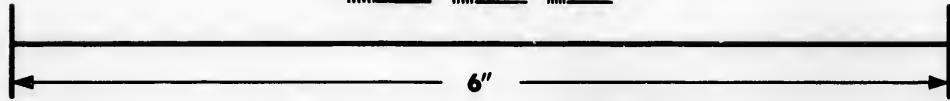
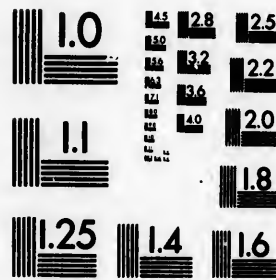


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



**© 1986**

Technical and Sibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

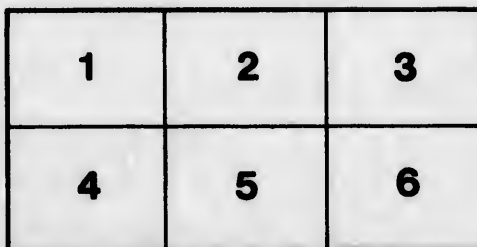
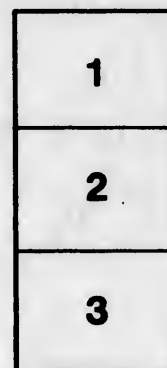
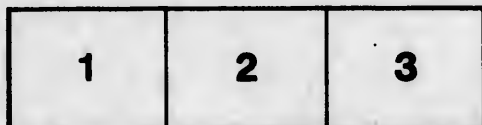
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

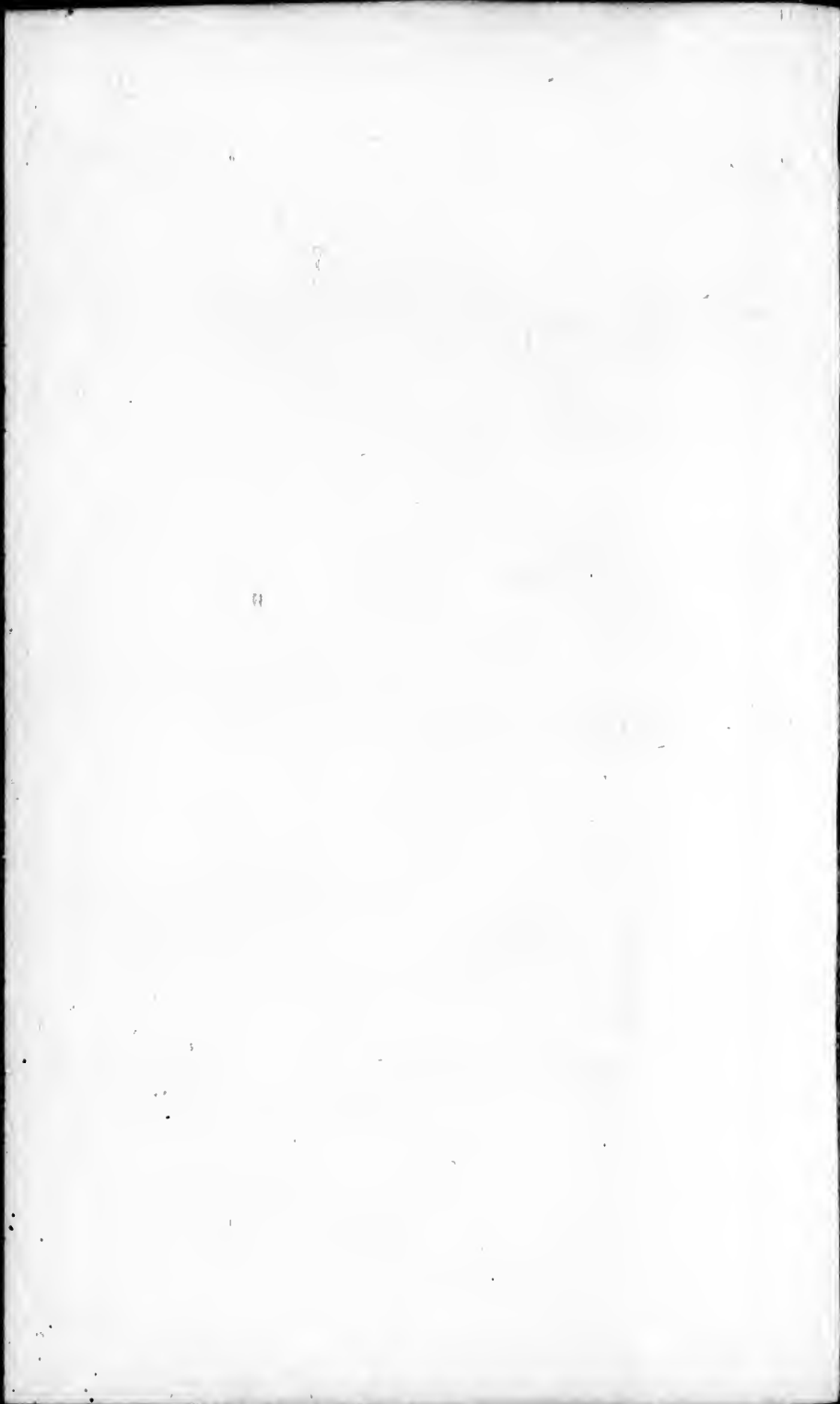
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
to

pelure,  
on à



32X



# ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

PAR L'HOMOND,

PROFESSEUR ÉMÉRITE EN LA CLÉVANCE

UNIVERSITÉ DE PARIS.

Augmentée par

*A. Fernet, Professeur*



MONTREAL :

Imprimé par J.B. Vallée, Libraire, et

chez les Libraires de la Ville de Québec.

H. BÉGIN.

1875.

# PREFACE.

C'EST par la langue maternelle que doivent commencer les Etudes, dit M. Rollin. Les enfans comprennent plus aisément les Principes de la Grammaire, quand ils les voient appliqués à une langue qu'ils entendent déjà, et cette connoissance leur sert comme d'introduction aux Langues anciennes qu'on veut leur enseigner. Nous avons de bonnes Grammaires Françoises, mais je doute que l'on puisse porter un jugement aussi favorable des Abrégés qui ont été faits pour les Commencans. Les premiers élémens ne sauroient être trop simplifiés. Quant on parle à des Enfans, il y a une mesure de connoissances à laquelle on doit se borner, parce qu'ils ne sont pas capables d'en recevoir davantage. Il est sur-tout important de ne pas leur présenter plusieurs objets à la fois ; il faut, pour ainsi dire, faire entrer dans leur esprit les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vase dont l'embouchure est étroite : si vous en versez trop en même tems, la liqueur se répand, et rien n'entre dans le vase. Il y a aussi un ordre à garder ; cet ordre consiste principalement à ne pas supposer des choses que vous n'avez pas encore dites, et à commencer par les connoissances qui ne dépendent point de celles qui suivent. Enfin, il y a une manière de s'exprimer, accommodée à leur faiblesse : ce n'est point par des définitions abstraites qu'on leur fera connoître les objets dont on leur parle, mais par des caractères sensibles, et qui les rendent faciles à distinguer.

On sent que, pour exécuter ce plan, il faut connoître l'enfant. Appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'instruction publique, j'ai été à portée de les observer de près, de mesurer leurs forces, de sentir ce qui leur convient : c'est cette connoissance, que l'expérience seule peut donner, qui m'a déterminé à composer des Livres élémentaires. Puisse l'exécution remplir l'u-

nique bu  
pargner  
première

L'A  
M. L.H  
tous les  
succès  
rale de  
uis per  
ches qu  
servai  
j'ai  
pinion  
dent

PUI  
sera  
arven  
ou suff

BIE  
es pré  
ai se

## PREFACE.

unique but que je me propose, celui d'être utile, et d'épargner à cet âge sensible une partie des larmes que les premières études font couler !

*Alphonse W. Michx*

L'ACCUEIL favorable que la Grammaire de M. L'HOMOND, a reçu du public ; les éloges que tous les savans lui ont donnés m'ont été le garant du succès d'une nouvelle édition. Elle est la copie littérale de toutes celles qui ont paru. Seulement, je me suis permis quelques observations, dues aux recherches que j'ai faites. J'ai eu recours aux meilleurs écrivains des deux derniers siècles et de nos jours, et j'ai puisé d'eux, les exemples qui consacrent leurs opinions. A leurs voix, les doutes disparaissent et cèdent la place à la conviction.

PUISSENT mes efforts être couronnés de succès, et je serai dédommé d'un travail pénible, si je suis parvenu à offrir au public quelques notes dignes de son suffrage.

BIEN que cette édition, soit plus considérable que les précédentes, elle n'est pas d'un prix plus élevé. J'ai seulement eu pour but d'être utile à mes concitoyens. J'aurai donc l'honneur de les prévenir que cet exemplaire, non revêtu de ma signature, sera

116718



# ELEMENS

DE LA

## GRAMMAIRE FRANCAISE.

### INTRODUCTION.

*Recourir pour les observations, au Supplément, qui se trouve à la fin de cette Grammaire.*

**L**a Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire, on emploie des mots : les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres les voyelles et les consonnes.

Les voyelles sont *a, e, i, o, u,* et *y*. On les appelle voyelles, parce que, seules, elles forment une voix, un son, (SUPPLT. OBS. 1.

Il y a trois sortes d'*e* : *e* muet, *e* fermé, *e* ouvert.

L'*e* muet, comme à la fin de ces mots, *hémme, monde* : on l'appelle muet, parce que le son en est sourd et peu sensible. (SUPPLT. OBS. 2.

L'*e* fermé, comme à la fin de ces mots : *hôte, café,* on l'appelle fermé, parce que la bouche presque fermée. (SUPPLT. OBS. 3.

L'*e* ouvert, comme à la fin de ces mots : *maître, être* : pour bien prononcer cet *e*, il faut que la bouche soit ouverte. (SUPPLT. OBS. 4.

L'y  
comme  
ien, jo

Il y  
2, l.  
pellent  
vec le  
ca, es

La l  
l'homme  
comme  
l'appe

Mai  
héros,  
suit ;  
pronon  
l'aine ;  
(SUPP

Les  
plus l

Les  
moins

Par  
est b

## Elémens de la Grammaire Française

L'y grec s'emploie le plus souvent pour *deux*, comme dans *pays, moyen, sejour* : prononcez *paï-iz, moy-ien, joi-ieux*.

Il y a dix-huit consonnes ; savoir : *b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Ces lettres s'appellent *consonnes*, parcequ'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles, comme *ba, be, bi, bo, bu ; ca, ce, ci, co, cu ; da, de, di, do, du, etc.*

La lettre *h* ne se prononce pas dans certains mots, l'*homme, l'honneur, l'histoire, &c.*, qu'on prononce comme s'il y avoit *l'omme, l'onneur, l'istoire* ; alors on l'appelle *h muette*.

Mais dans les mots suivans, la *haine, le hameau, le héros*, la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit ; alors on l'appelle *h aspirée* : ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots *la haine, et non pas l'aine* ; les *héros*, et non pas comme s'il y avoit les *éros*. (SUPPLT, OBS. 5.)

### Des Voyelles longues et brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus longtems que sur les autres, en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins longtems.

Par exemple *a* est long dans *pâte* pour faire du *pain*, & est bref dans *patte* d'animal.

*o* est long dans *tempête*, et il est bref dans *troupeau*.

*e* est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.

*o* est long dans *côte*, et bref dans *botte*.

*u* est long dans *filte*, et bref dans *butte*.

On marque les différentes sortes d'*e*, et les voyelles qui ont trois points sur leur milieu

*Eléments*

accents ; savoir l'accent aigu (') qui se met sur les é fermés, *enté* ; l'accent grave ( ` ) qui se met sur les è ouverts, *accè* ; et l'accent circonflexe ( ^ ) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *côte*.

Il y a en François dix sortes de mots qu'on appelle les parties du discours ; savoir, le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Preposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*. (SUPPLT. OBS. 6.



Le  
ou une  
Chapeau  
Il y a  
propre.  
Le no  
bonnes,  
sol, ma  
savien  
Le no  
personn  
is, la  
Dans  
Il y a  
in. I  
masculi  
emmes  
ne cito  
dout  
bons  
ne tab  
Il y a

CHAPITRE PREMIER.

Première espèce de Mots.

LE NOM OU SUBSTANTIF.

Le Nom est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme, *Philippe, Alexandre, Livre, Chapeau.*

Il y a deux sortes de noms, le nom commun et le nom propre.

Le nom commun est celui qui convient à plusieurs personnes, ou à plusieurs choses semblables; *homme, cheval, maison*, sont des noms communs; car le nom *homme* convient à Philippe, à Alexandre, &c.

Le nom propre est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam, Eve, Paris, la Seine.* (SUPPLT. OBS. 7.)

Dans les noms il faut considérer le genre et le nombre.

Il y a en François deux genres, le masculin et le féminin. Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme un *citoyen, un lion*; les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme une *citoyenne, une lionne*. Ensuite, par imitation, on donne le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un *trou, une table, le soleil, la lune.*

Il y a deux nombres, le singulier et le pluriel; le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme, un livre*; le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme les *hommes, les livres.* (SUPPLT. OBS. 8.)

Comment se forme le pluriel dans les noms.

REGLE GENERALE.

Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *citoyen*, les *citoyens*, la *citoyenne*, les *citoyennes*, le *livre*, les *livres*, la *table*, les *tables*.

*Première remarque.* Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fil*, les *fil*, le *nez*, les *nez* ; la *voix*, les *voix*.

*Deuxième remarque.* Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *caillou*, les *cailloux*.

*Troisième remarque.* La plupart des noms terminés au singulier par *ail*, *ail*, font leur pluriel en *aux*, le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *travail*, les *travaux*. (Excepté *détails*, *toitails*, *portails*, *gouvernails*, *somails*, *épouvantails*.) *Aieul*, *ciel*, *ciel*, font au pluriel *aieux*, *cieux*, *yeux*. (SUPPLT. OBS. 9.)

CHAPITRE II.

SECONDE ESPECE DE MOTS

L'Article, le, la, les.

L'ARTICLE est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connoître le genre et le nombre. (SUPPLT. OBS. 10.)

Nous n'avons qu'un article, *le*, *la*, au singulier, et *les* au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin, *le* père ; *la* se met devant un nom féminin, *la* mère ; *les* se met devant tous les noms pluriels.

soit masculins, soit féminin, les mères, les pères. Ainsi l'on connaît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom : on connoit qu'un nom est du genre féminin quand on peut mettre *la*. SUPPLEMENT, OBS. 11.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

*Premiere remarque.* On retranche *e* dans le mot *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou une *h* muette.

Ainsi l'on dit *l'argent*, pour *le argen*, *l'histoire*, pour *la histoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apostrophe*. Voyez CHAP. XI, au mot *orthographe*, page 82, alinea 0. C'est, &c.

*Deuxieme remarque.* Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom : *fruit de l'arbre*, *utile à l'homme*

Alors au lieu de mettre *de* ou *à* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *le*.

Au lieu de *à*, on met *au*.

Devant un nom pluriel, *de* ou *les* se change en *des*, & *à* change en *aux*.

EXEMPLES.

*Singulier masculin.*

*le* Citoyen.

*l'aison* du Citoyen, pour *de la* Citoyen.

*le* plus un Citoyen, pour *à* le Citoyen.

*Pluriel masculin.*

Citoyens.

Citoyens, pour *de* les Citoyens.

Citoyens, pour *à* les Citoyens.

*Pluriel Féminin.*

*les Citoyennes.  
des Citoyennes, pour de les Citoyennes.  
aux Citoyennes, pour à les Citoyennes;*

*Au contraire, de et à devant la ne se changent jamais.*

*Singulier Féminin.*

*la Citoyenne.  
de la Citoyenne.  
à la Citoyenne.*

---

## CHAPITRE III.

### TROISIEME ESPECE DE MOTS.

#### *L'Adjectif.*

**L'**ADJECTIF est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon père, bonne mère, beau livre, belle image* : ces mots, *bon, bonne, beau, belle,* sont des adjectifs joints aux noms, *père, mère, &c.*

On conçoit qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose* ; ainsi *habile, agréable,* sont des adjectifs, parcequ'on peut dire *personne habile, chose agréable.* SUPPLT. OBS. 12.

Les adjectifs ont les deux genres, *masculin* et *féminin*. Cette différence de genre se marque ordinairement par la dernière lettre.

*Comment se forme le féminin dans les adjectifs.*

REGLE GENERALE.

Quand un adjectif se finit par un e, on ajoute un e.

De la Grammaire Française.

ajouté ou ôté, pour former le féminin : grand, grande ; digne, digne ; saint, sainte ; méchant, méchante ; petit, petite ; grand, grande ; petit, petite ; vrai, vraie, &c. SUPPL. OBS. 13.

Exceptions.

Premiere exception. Les adjectifs suivans, cruel, pareil, fol, mal, ancien, bon, gros, grand, nul, net, sot, & pais, &c. doublent au féminin leur dernière consonne avec l'e muet : cruelle, pareille, folle, molle, ancienne, bonne, grasse, grosse, nulle, nette, sotte, épaisse.

Beau et nouveau. Sont au féminin belle, nouvelle, par où au masculin on dit aussi bel, nouvel, devant une voyelle ou une h muette, bel aissau, bel homme, nouvel appartement.

Deuxieme exception. Blanc, franc, sec, frais, &c. au féminin blanche, franche, sèche, fraîche.

Public, caduc, font publique, caduque.

Troisieme exception. Les adjectifs, bref, naïf, &c. au féminin, breva, naïve, en changent f en v & ont une longue.

Quatrieme exception. Malin, benin, font maligne, benigne.

Cinquieme exception. Les adjectifs en ver font également leur féminin en euse : trompeur, trompeuse ; voleur, voleuse ; chanteur, chanteuse ; pêcheur fait pécheresse ; acteur, fait actrice ; &c. &c.

Sixieme exception. Les adjectifs terminés en e, au masculin, se : dangereux, dangereuse ; jaloux, jalouse, &c. cependant dod.

fin de l'article.



en ajoutant : à la fin ; bon, jour, au pluriel, sont, bonnet, &c.

Mais la plupart des adjectifs qui finissent par *al*, n'ont pas de pluriel masculin, comme *filial, faulx, fragal, pascal, pastoral, naval, trivial, vénal, littéral, conjugal, austral, boréal, final*.

### Accord des Adjectifs avec les Noms.

**Règle.** Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte.

#### Exemples.

*Le bon pere, la bonne mere* : bon est du masculin et du singulier, parceque *pere* est du masculin et du singulier ; bonne est du féminin et du singulier, parceque *mere* est du féminin et du singulier.

*De beaux jardins, de belles fleurs* : beaux est du masculin et au pluriel, parceque *jardins* est du masculin et au pluriel, &c.

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, ou un mot est adjectif au pluriel, parceque deux singuliers valent un pluriel.

#### Exemple.

*Le capitaine et le soldat sont beaux en droits*, et non pas *beau*.

Si les deux noms sont de différents genres, on met l'adjectif au masculin.

#### Exemple.

*Le bon pere et la mere sont contents* et non pas *contente*.

Quant à la place des adjectifs, il y en a deux, l'une devant le nom, comme *bon pere*, l'autre derrière, comme *le pere bon*.

stable rom  
SUPPL

Règle  
un mot  
pelle ce

Dign  
homme  
compens  
point à c  
de l'adj  
mot à.

On d  
ation,

Le p  
beau, be

Le  
quand c  
ou supé

Pautr

Pour

table ronde, &c. L'usage est le seul guide. SUPPLT. OBS. 14.

(\*) Voir l'alinéa de la page 68.

(\*) Règne des Adjectifs.

Règle. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met de ou à entre cet adjectif et le nom; alors on appelle ce nom le régime de l'adjectif.

Exempla.

Digne de récompense, content de son sort, utile à l'homme, semblable à son père, propre à la guerre. Récompense est le régime de l'adjectif digne, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot de. L'homme est le régime de l'adjectif utile, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot à.

Degrés de signification dans les Adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification, le positif, le comparatif, le le superlatif.

Le positif n'est autre chose que l'adjectif même, beau, belle, agréable.

Le comparatif, c'est l'adjectif avec comparaison; quand on compare deux choses, on trouve qu'une est ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

Pour marquer un comparatif de supériorité, on met plus que.

(\*) La manière d'accorder un mot avec un autre, se fait par un autre mot, &c. c'est la manière de tenir les deux mots ensemble, &c.



Les noms de nombres ordonnés ou souvent des ordres  
naux : ces noms sont premier, second, troisieme, qua-  
trieme, cinquiesme, sixieme, septieme, huitieme, neuvieme,  
&c. SUPPLT. OBS. 20.

Il y a encore des noms de nombre qui servent à mar-  
quer une certaine quantité, comme une dizaine, une  
douzaine, &c. SUPPLT. OBS. 21.

Il y en a encore d'autres qui marquent les parties d'un  
tout, comme la moitié, le tiers, le quart, &c. SUP-  
OBS. 22.

Enfin il y en a qui servent à multiplier, comme le  
double, le triple, &c. SUPPLI. OBS. 23.

( Voir la page 72.

# CHAPITRE IV.

## QUATRIEME ESPECE DE MOT.

### Du Pronom.

Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

### Pronoms personnels.

Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les  
personnes.

Il y a trois personnes : la première personne est celle  
à qui l'on parle, la seconde personne est celle à qui l'on parle,  
la troisième personne est celle de qui l'on parle.

### Personnes de la première personne.

Il y a deux personnes de la première personne, à savoir  
le masculin & le féminin, &c.

**EXEMPLES.**

Singulier. Je ou moi.

Me pour à moi, moi.

Pluriel. Nous.

{ Le maître me donnera un livre, c'est-à-dire, donnera à moi.  
Le maître me regarde, c'est-à-dire, regarde moi.

*Pronom de la seconde personne.*

Il est des deux genres, masculin, si c'est à un homme qu'on parle; féminin, si c'est à une femme.

**EXEMPLES.**

Singulier. Tu ou toi.

Te pour à toi, toi.

Pluriel. Vous.

{ Le maître te donnera un livre, c'est-à-dire, donnera à toi.  
Le maître te regarde, c'est-à-dire, regarde toi.

*Remarque* Par politesse on dit vous au lieu de tu au singulier; par exemple, en parlant à un enfant: vous lui sera aimable.

*Pronom de la troisième personne.*

**EXEMPLES.**

Singulier. Masculin, Il. Féminin, Elle.

Le pour à lui, à elle.

Pluriel. Le.

Les.

{ Je lui dois de l'estime, c'est-à-dire, je dois à lui, à elle.  
Je le connois, c'est-à-dire, je connois lui.  
Je les connois, c'est-à-dire, je connois elle.

Pluriel. Masculin, Ils ou eux. Féminin, Elles.

Les pour à eux, à elles.

Les po  
PLEMEI

Il y a  
se; il est  
pelle pro  
d'une per

De Soi.

Se pour

Il y a  
1.0 l  
quand o  
d'elle, &  
été expr

2.0 l  
quand o  
à cette c

Les y  
du mén  
tiennent  
me, del  
qui en  
nom de  
pluriel



d'une chose, comme *mon* livre, *vo*tre cheval, *son* chapeau ; c'est-à-dire, le livre qui est à moi, le cheval qui est à vous, le chapeau qui est à lui.

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
Mon	Ma.	Mes.
Ton	Ta.	Tes.
Son	Sa.	Ses.
Notre	Notre.	Nos.
Votre	Votre.	Vos.
Leur	Leur.	Leurs.

*Première remarque.* Ces pronoms sont toujours joints à un nom, *mon* livre, *ton* chapeau.

*Deuxième remarque.* *Mon*, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette ; on dit *mon* ame pour *ma* ame, *ton* humeur, pour *ta* humeur, *son* épée, pour *sa* épée.

*Autre pronom.*

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le Mien	La Mienne.	Les Miens	Les miennes.
Le Tien	La Tienné.	Les Tiens	Les Tiennes.
Le Sien	La Sienné.	Les Siens	Les Siennes.
<i>Des deux genres.</i>			
Le Nôtre	La Nôtre.	Les Nôtres.	
Le Vôtre	La Vôtre.	Les Vôtres.	
Le Leur	La Leur.	Les Leurs.	

SUPPL. OBS. 20

*Pronoms Démonstratifs.*

Il y a des pronoms adjectifs qui servent à désigner la chose dont on parle, comme quand je dis : *celui-ci*, *cette table*, je montre un livre, une table.

Masculin

Ce, cet

Celui

Celui-ci

Celui-là

Ceci.

Cela.

Remar

ent par

ameau ;

oiseau.

Celui-ci

qui sont

notés élo

Il y a d

ort à un

qui a créé

lis, que

rappor

es ci-de

si ; livr

il

ont ou

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Ce, cet	Cette.	Ces	Ces.
Celui	Celle.	Ceux	Celles.
Celui-ci	Celle-ci.	Ceux-ci	Celles-ci.
Celui-là	Celle-là.	Ceux-là	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

*Remarque.* On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce village, ce ruisseau* ; on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet oiseau, cet homme.*

*Celui-ci, celle-ci* s'emploient pour montrer des choses qui sont proches : *celui-là, celle-là* pour montrer des choses éloignées. SUPPLT. OBS. 27.

### Pronoms Relatifs

Il y a des pronoms *relatifs*, c'est-à-dire, qui ont rapport à un nom qui est devant ; comme quand je dis : *Dieu qui a créé le monde, qui se rapporte à Dieu ; le livre que j'ai acheté, que se rapporte à livre : le mot auquel qui ou que se rapporte, s'appelle antécédent.* Dans les deux exemples ci-dessus, *Dieu* est l'antécédent du pronom relatif *qui* ; *livre* est l'antécédent du pronom relatif *que*.

### Pronoms relatifs.

Il y a deux pronoms relatifs, *qui* et *que* } — de deux genres et de deux nombres.

### Règle du Qui ou Que relatif.

Le pronom relatif s'accorde avec son antécédent en genre et en nombre ; ainsi dans cet exemple : *le livre que j'ai acheté*, *que* est de singulier et de la troisième personne, parce que *le livre* est de singulier et de la troisième







Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes françois.

1.º L'*indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2.º Le *conditionnel*, quand on dit qu'une chose seroit, ou qu'elle auroit été, moyennant une condition.

3.º L'*impératif*, quand on commande de la faire.

4.º Le *subjonctif*, quand on souhaite ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5.º L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombres ni personnes, comme *lire, être*.

Réciter de suite les différents modes d'un verbe avec sous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a en françois quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *rece-*

voir. La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

Il y a deux verbes que l'on nomme *auxiliaires*, parce- qu'ils servent à conjuguer tous les autres. Nous commencerons par ces deux verbes.

Sing.

Plur.

J'avois

Tu avo

Il ou e

Nous

Vous

Ils ou e

J'eus.

Tu eus

Il ou e

Nous e

Vous e

Ils ou e

(1)

partic

(2)

sems e

On ap

font il

comp

l'inf

l'inf

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.  
INDICATIF.

Présent.

Sing. J'ai.  
Tu as (1)  
Il ou elle a.  
Plur. Nous avons.  
Vous avez.  
Ils ou elles ont.  
Imparfait.

J'avois.  
Tu avois.  
Il ou elle avoit.  
Nous avions.  
Vous aviez.  
Ils ou elles avoient.

Prétérit Défini.

J'eus.  
Tu eus.  
Il ou elle eut.  
Nous eûmes.  
Vous eûtes.  
Ils ou elles eurent.

Prétérit indéfini (2)

J'ai eu.  
Tu as eu.  
Il ou elle a eu.  
Nous avons eu.  
Vous avez eu.  
Ils ou elles ont eu.

Prétérit Antérieur.

J'eus eu.  
Tu eus eu.  
Il ou elle eut eu.  
Nous eûmes eu.  
Vous eûtes eu.  
Ils ou elles eurent eu.

Plus-que-Parfait.

J'avois eu.  
Tu avois eu.  
Il ou elle avoit eu.  
Nous avions eu.  
Vous aviez eu.  
Ils ou elles avoient eu.

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont une s à la fin.

(2) On appelle *prétérit défini*, celui qui marque un temps entièrement passé ; exemple : *J'eus hier la fièvre.* On appelle *prétérit indéfini*, celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler ; exemple : *J'ai eu la fièvre aujourd'hui.* On appelle *prétérit antérieur*, celui qui marque une chose faite avant une autre ; exemple : *Avant que nous eûmes vu la fille, nous...*

**Futur.**

J'aurai.  
 Tu auras.  
 Il ou elle aura.  
 Nous aurons.  
 Vous aurez.  
 Ils ou elles auront.

**Futur Passé.**

J'aurai eu.  
 Tu auras eu.  
 Il ou elle aura eu.  
 Nous aurons eu.  
 Vous aurez eu.  
 Ils ou elles auront eu.

**CONDITIONNELS.**

**Présent.**

J'aurois.  
 Tu aurois.  
 Il ou elle auroit.  
 Nous aurions.  
 Vous auriez.  
 Ils ou elles auroient.

**Passé.**

J'aurois eu.  
 Tu aurois eu.  
 Il ou elle auroit eu.  
 Nous aurions eu.  
 Vous auriez eu.  
 Ils ou elles sauroient eu.

On dit aussi *j'eusse eu, tu eusses eu, il ou elle eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils ou elles eussent eu.*

**IMPERATIF.**

*Point de première personne. Qu'il ou qu'elle ait.*

**Aye.**

Qu'il ou qu'elle ait.  
 Ayons.  
 Ayez.  
 Qu'ils ou qu'elles aient.

**SUBJONCTIF.**

**Présent ou Futur.**

Que j'aye.  
 Que tu ayes.  
 Qu'il ou qu'elle ait.  
 Que nous ayons.  
 Que vous ayez.  
 Qu'ils ou qu'elles aient.

**Imparfait.**

Que j'eusse.  
 Que tu eusses.  
 Qu'il ou qu'elle eût.  
 Que nous eussions.  
 Que vous eussiez.  
 Qu'ils ou qu'elles eussent.

**Prétérit.**

Que j'aye eu.  
 Que tu ayes eu.  
 Qu'il ou qu'elle ait eu.  
 Que nous ayons eu.  
 Que vous ayez eu.  
 Qu'ils ou qu'elles aient eu.

**Plus-que-Parfait.**

Que j'eusse eu.  
 Que tu eusses eu.  
 Qu'il ou qu'elle eût eu.  
 Que nous eussions eu.  
 Que vous eussiez eu.

Avoir.

Avoir eu

Je suis.  
 Tu es.  
 Il ou elle  
 Nous son  
 Vous ête  
 Ils ou elle

J'étois.  
 Tu étois.  
 Il ou elle  
 Nous étio  
 Vous étio  
 Ils ou elle

Je fus.  
 Tu fus.  
 Il ou elle  
 Nous fûm  
 Vous fûg  
 Ils ou elle

J'ai été.  
 Tu as été  
 Il ou elle

## INFINITIF.

Présent.

Avoir.

Prétérit.

Avoir eu.

## PARTICIPES.

Présent

Ayant.

Passé.

Eu, eue, ayant eu.

Futur.

Devant avoir.

## VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

## INDICATIF

Présent.

Je suis.

Tu es.

Il ou elle est.

Nous sommes.

Vous êtes.

Ils ou elles sont.

Imparfait.

J'étois.

Tu étois.

Il ou elle étoit.

Nous étions.

Vous étiez.

Ils ou elles étoient.

Prétérit Défini.

Je fus.

Tu fus.

Il ou elle fut.

Nous fûmes.

Vous fûtes.

Ils ou elles furent.

Prétérit indéfini.

J'ai été.

Tu as été.

Il ou elle a été.

Nous avons été.

Vous avez été.

Ils ou elles ont été.

Prétérit Antérieur.

J'eusse été.

Tu eus été.

Il ou elle eût été.

Nous eûmes été.

Vous eûtes été.

Ils ou elles eurent été.

Plus-que-Parfait.

J'avois été.

Tu avois été.

Il ou elle avoit été.

Nous avions été.

Vous aviez été.

Ils ou elles avoient été.

Futur.

Je serai.

Tu seras.

Il ou elle sera.

Nous serons.

Vous serez.

Ils ou elles seront.

**Futur Passé.**

J'aurai été.  
 Tu auras été.  
 Il ou elle aura été.  
 Nous aurons été.  
 Vous aurez été.  
 Ils ou elles auront été.

**CONDITIONNELS.**

**Présent.**

Je serois.  
 Tu serois.  
 Il ou elle seroit.  
 Nous serions.  
 Vous seriez.  
 Ils ou elles seroient.

**Passé.**

J'aurois été.  
 Tu aurois été.  
 Il ou elle auroit été.  
 Nous aurions été.  
 Vous auriez été.  
 Ils ou elles auroient été.

*On dit aussi : j'eusse été, tu eusses été, il ou elle eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils ou elles eussent été.*

**IMPERATIF.**

*Point de première personne.*

Sois.  
 Qu'il soit.  
 Soyons.  
 Soyez.  
 Qu'ils ou qu'elles soient.

**SUBJONCTIF.**

**Présent.**

Que je sois.

Que tu sois.  
 Qu'il ou qu'elle soit.  
 Que nous soyons.  
 Que vous soyez.  
 Qu'ils ou qu'elles soient.

**Imparfait.**

Que je fusse.  
 Que tu fusses.  
 Qu'il ou qu'elle fût.  
 Que nous fussions.  
 Que vous fussiez.  
 Qu'ils ou qu'elles fussent.

**Prétérit.**

Que j'aye été.  
 Que tu ayes été.  
 Qu'il ou qu'elle ait été.  
 Que nous ayons été.  
 Que vous ayez été.  
 Qu'ils ou qu'elles aient été.

**Plus-que-Parfait.**

Que j'eusse été.  
 Que tu eusses été.  
 Qu'il ou qu'elle eût été.  
 Que nous eussions été.  
 Que vous eussiez été.

Qu'ils ou qu'elles eussent été

**INFINITIF.**

**Présent.**

Etre.  
 Prétérit.

Avoir été.

**PARTICIPES.**

**Présent.**

Etant.

**Passé.**

Été, ayant été.

**Futur.**

Devant être.

J'aim  
 Tu a  
 Il ou  
 Nous  
 Vous  
 Ils ou

J'aim  
 Tu ai  
 Il ou  
 Nous  
 Vous  
 Ils ou

J'aim  
 Tu ai  
 Il ou  
 Nous  
 Vous  
 Ils ou

(1  
 ment

J'ai-e  
 Tu a

## Première Conjugaison.

EN ER.

## INDICATIF.

## Présent.

J'aime.  
 Tu aimes.  
 Il ou elle aime.  
 Nous aimons.  
 Vous aimez.  
 Ils ou elles aiment.

## Imparfait.

J'aimois.  
 Tu aimois.  
 Il ou elle aimoit.  
 Nous aimions.  
 Vous aimiez.  
 Ils ou elles aimoient.

## Prétérit Défini.

J'aimai  
 Tu aimas.  
 Il ou elle aima.  
 Nous aimâmes.  
 Vous aimâtes.  
 Ils ou elles aimèrent.

## Prétérit indéfini.

J'ai aimé.  
 Tu as aimé.  
 Il ou elle a aimé.  
 Nous avons aimé.  
 Vous avez aimé.  
 Ils ou elles ont aimé.

## Prétérit Antérieur.

J'eus aimé.  
 Tu eus aimé.  
 Il ou elle eut aimé.  
 Nous eûmes aimé.  
 Vous eûtes aimé.  
 Ils ou elles eurent aimé.

## Plus-que-Parfait.

J'avois aimé.  
 Tu avois aimé.  
 Il ou elle avait aimé.  
 Nous avions aimé.  
 Vous aviez aimé.  
 Ils ou elles avoient aimé.

(1) Il y a un quatrième préterit dont on se sert rarement : le voici :

J'ai eu aimé.  
 Tu as eu aimé.  
 Il a eu aimé.

Nous avons eu aimé.  
 Vous avez eu aimé.  
 Ils ont eu aimé.



**Futur.**

J'aimerai.  
 Tu aimeras.  
 Il ou elle aimera.  
 Nous aimerons.  
 Vous aimerez.  
 Ils aimeront.

**Futur Passé.**

J'aurai aimé.  
 Tu auras aimé.  
 Il aura aimé.  
 Nous aurons aimé.  
 Vous aurez aimé.  
 Ils auront aimé. *Sup. Ob. 31.*

**CONDITIONNELS.**

**Présent.**

J'aimerois.  
 Tu aimerais.  
 Il aimerait.  
 Nous aimerions.  
 Vous aimeriez.  
 Ils aimeraient.

**Passé.**

J'aurais aimé.  
 Tu aurais aimé.  
 Il aurait aimé.  
 Nous aurions aimé.  
 Vous auriez aimé.  
 Ils auraient aimé.

On dit aussi ; *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.* SUPPLT. Obs. 51.

**IMPERATIF.**

*Je t'aime de première personne.*

**Aimons.**

Aimez.  
 Qu'ils aiment.

**SUBJONCTIF.**

Présent ou Futur.

Que j'aime.  
 Que tu aimes.  
 Qu'il aime.  
 Que nous aimions.  
 Que vous aimiez.  
 Qu'ils aiment.

**Imparfait.**

Que j'aimasse.  
 Que tu aimasses.  
 Qu'il aimât.  
 Que nous aimassions.  
 Que vous aimassiez.  
 Qu'ils aimassent.

**Prétérit.**

Que j'aye aimé.  
 Que tu ayes aimé.  
 Qu'il ait aimé.  
 Que nous ayons aimé.  
 Que vous ayez aimé.  
 Qu'ils aient aimé.

**Plus-que-Parfait.**

Que j'eusse aimé.  
 Que tu eusses aimé.  
 Qu'il eût aimé.  
 Que nous eussions aimé.  
 Que vous eussiez aimé.  
 Qu'ils eussent aimé.

**INFINITIF.**

Présent.

Aimer.

Passé.

Aimant

Ains  
 ger, ap  
**SUPPL**

Je finis  
 Tu finis  
 Il ou elle  
 Nous finis  
 Vous finis  
 Ils ou elle

Je finis  
 Tu finis  
 Il finis  
 Nous finis  
 Vous finis  
 Ils finis

Je finis  
 Tu finis

[1]  
 remer

J'ai  
 Tu  
 Il

**PARTICIPES.**

**Présent.**

Aimant.

**Passé.**

Aimé, aimée, ayant aimé.

**Futur.**

Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter, danser, manger, appeler*, et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.  
**SUPLT. OBS. 32.**

**Seconde Conjugaison.**

**EN IR.**

**INDICATIF.**

**Présent.**

Je finis.

Tu finis.

Il ou elle finit.

Nous finissons.

Vous finissez.

Ils ou elles finissent.

**Imparfait.**

Je finissais.

Tu finissais.

Il finissait.

Nous finissions.

Vous finissiez.

Ils finissaient.

**Prétérit défini.**

Je finis.

Tu finis.

Il finit.

Nous finîmes.

Vous finîtes.

Ils finirent.

**Prétérit indéfini.**

J'ai fini.

Tu as fini.

Il a fini.

Nous avons fini.

Vous avez fini.

Ils ont fini.

**Prétérit Antérieur.**

J'eus fini.

Tu eus fini.

Il eut fini.

Nous eûmes fini.

Vous eûtes fini.

Ils eurent fini. (1)

[1] Il y a un quatrième prétérit, mais on ne s'en sert guère; le voici :

J'ai eu fini.

Tu as eu fini.

Il a eu fini.

Nous avons eu fini.

Vous avez eu fini.

Ils ont eu fini.

J'avois fini.  
 Tu avois fini.  
 Il avoit fini.  
 Nous avions fini.  
 Vous aviez fini.  
 Ils avoient fini.

**Futur**

Je finirai.  
 Tu finiras.  
 Il finira.  
 Nous finirons.  
 Vous finirez.  
 Ils finiront.

**Futur Passé**

J'aurai fini.  
 Tu auras fini.  
 Il aura fini.  
 Nous aurons fini.  
 Vous aurez fini.  
 Ils auront fini.

**CONDITIONNELS.**

**Présent.**

Je finirois.  
 Tu finirois.  
 Il finirait.  
 Nous finirions.  
 Vous finiriez.  
 Ils finiroient.

**Passé.**

J'aurois fini.  
 Tu aurois fini.  
 Il auroit fini.  
 Nous aurions fini.  
 Vous auriez fini.  
 Ils auroient fini.

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini.*

*voiez fini, ils eussent fini.*

**IMPERATIF.**

*Point de première personne.*

Finis.  
 qu'il finisse.  
 Finissons.  
 Finissez.  
 qu'ils finissent.

**SUBJONCTIF.**

*Présent ou Futur.*

que je finisse.  
 que tu finisses.  
 qu'il finisse.  
 que nous finissions.  
 que vous finissiez.  
 qu'ils finissent.

**Imparfait.**

que je finisse.  
 que tu finisses.  
 qu'il finit.  
 que nous finissions.  
 que vous finissiez.  
 qu'ils finissent.

**Prétérit.**

que j'aye fini.  
 que tu ayes fini.  
 qu'il ait fini.  
 que nous ayons fini.  
 que vous ayez fini.  
 qu'ils aient fini.

**Plus-que-Parfait.**

que j'eusse fini.  
 que tu eusses fini.  
 qu'il eût fini.  
 que nous eussions fini.  
 que vous eussiez fini.  
 qu'ils eussent fini.

Finir.

Avoir fini.

Ainsi  
 mais ce  
 choses  
 mais ce  
 il hait ;  
 OBS. 3

Je reçois  
 Tu reçois  
 Il ou elle  
 Nous re  
 Vous re  
 Ils ou elle

Je recevo  
 Tu recevo  
 Il recevo  
 Nous rec  
 Vous rec  
 Ils recev

**INFINITIF.**

Présent.

Finir.

Prétérit.

Avoir fini.

**PARTICIPES.**

Présent.

Finissant.

Passé.

Fini, finie, ayant fini.

Futur.

Devant finir.

Ainsi se conjuguent *avertir, guérir, ensevelir, bénir* & mais ce dernier a deux participes, *bénit, bénite*, pour les choses consacrées : *béni, benie*, partout ailleurs : *baïr* ; mais ce verbe fait au présent de l'indicatif *je baïs, tu baïs, il haït* ; on prononce *je haïs, tu haïs, il haït*. SUPPL. OBS. 33.

**Troisième Conjugaison**

EN OIR.

**INDICATIF.**

Présent.

Je reçois.

Tu reçois.

Il ou elle reçoit.

Nous recevons.

Vous recevez.

Ils ou elles reçoivent.

Imparfait.

Je recevois.

Tu recevois.

Il recevoit.

Nous recevions.

Vous receviez.

Ils recevaient.

Prétérit Défini.

Je reçus.

Tu reçus.

Il reçut.

Nous reçûmes.

Vous reçûtes.

Ils reçurent.

Prétérit indéfini.

J'ai reçu.

Tu as reçu.

Il a reçu.

Nous avons reçu.

Vous avez reçu.

Ils ont reçu.

**Prétérit Antérieur.**

J'eus reçu.

Tu eus reçu

Il eut reçu

Nous eûmes reçu

Vous eûtes reçu

Ils eurent reçu (1)

**Plus-que-Parfait.**

J'avois reçu.

Tu avois reçu

Il avoit reçu

Nous avions reçu

Vous aviez reçu

Ils avoient reçu

**Futur.**

Je recevrai

Tu recevras

Il recevra

Nous recevrons

Vous recevrez

Ils recevront

**Futur Passé.**

J'aurai reçu

Tu auras reçu

Il aura reçu

Nous aurons reçu

Vous aurez reçu

Ils auront reçu

**CONDITIONNELS.**

**Présent.**

Je recevrais

Tu recevrais

Il recevrait

Nous recevriens

Vous recevriez

Ils recevraient

**Passé.**

J'aurois reçu

Tu aurois reçu

Il auroit reçu

Nous aurions reçu

Vous auriez reçu

Ils auroient reçu

On dit aussi *j'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

**IMPERATIF.**

*Point de première personne.*

Reçois

Qu'il reçoive

Recevons

Recevez

Qu'ils reçoivent

**SUBJONCTIF.**

**Présent ou Futur.**

Que je reçoive

Que tu reçoives

Qu'il reçoive

Que nous recevions

Que vous receviez

Qu'ils reçoivent

**Imparfait.**

Que je reçusse

Que tu reçusses

(1) Il a un quatrième préterit, mais on s'en sert rarement ; le voici :

J'ai eu reçu.

Tu as eu reçu.

Il a eu reçu.

Nous avons eu reçu.

Vous avez eu reçu.

Ils ont eu reçu.

Qu'il r  
Que no  
Que vo  
Qu'ils  
Que j'a  
Que tu  
Qu'il a  
Que no  
Que vo  
Qu'ils a  
Pl  
Que j'e  
Que tu  
Qu'il e  
Ainsi  
percevo  
Je rend  
Tu rend  
Il ou el  
Nous r  
Vous r  
Ils ou e  
Je rend  
Tu rend  
Il seind

Qu'il reçut.  
 Que nous reçussions.  
 Que vous reçussiez.  
 Qu'ils reçussent.  
 Prétérit.

Que j'aye reçu.  
 Que tu ayes reçu.  
 Qu'il ait reçu.  
 Que nous ayons reçu.  
 Que vous ayez reçu.  
 Qu'ils aient reçu.  
 Plus-que-Parfait.

Que j'eusse reçu.  
 Que tu eusses reçu.  
 Qu'il eût reçu.

Que nous eussions reçu.  
 Que vous eussiez reçu.  
 Qu'ils eussent reçu.  
 INFINITIF.  
 Présent.

Recevoir.  
 Prétérit.  
 Avoir reçu.  
 PARTICIPES.  
 Présent.

Recevant.  
 Passé.  
 Reçu, reçue, ayant reçu.  
 Futur.  
 Devant recevoir.

Ainsi se conjuguent *apercevoir, concevoir, devoir, percevoir.* SUPPLT. OBS. 34.

Quatrieme Conjugaison.

EN RE.

INDICATIF.  
 Présent.

Je rends.  
 Tu rends.  
 Il ou elle rend.  
 Nous rendons.  
 Vous rendez.  
 Ils ou elles rendent.

Imparfait.

Je rendois.  
 Tu rendois.  
 Il rendoit.

Nous rendions.  
 Vous rendiez.  
 Ils rendoient.

Prétérit défini.

Je rendis.  
 Tu rendis.  
 Il rendit.  
 Nous rendîmes.  
 Vous rendîtes.  
 Ils rendirent.

**Prétérit Indéfini.**

J'ai rendu.  
 Tu as rendu.  
 Il a rendu.  
 Nous avons rendu.  
 Vous avez rendu.  
 Ils ont rendu.

**Prétérit Antérieur.**

J'eus rendu.  
 Tu eus rendu.  
 Il eut rendu.  
 Nous eûmes rendu.  
 Vous eûtes rendu.  
 Ils eurent rendu. (1)

**Plus-que-Parfait.**

J'avois rendu.  
 Tu avois rendu.  
 Il avoit rendu.  
 Nous avions rendu.  
 Vous aviez rendu.  
 Ils avoient rendu.

**Futur.**

Je rendrai.  
 Tu rendras.  
 Il rendra.  
 Nous rendrons.  
 Vous rendrez.  
 Ils rendront.

**Futur Passé.**

J'aurai rendu.  
 Tu auras rendu.  
 Il aura rendu.  
 Nous aurons rendu.  
 Vous aurez rendu.  
 Ils auront rendu.

**CONDITIONNELS.**

**Présent.**

Je rendrais.  
 Tu rendrais.  
 Il rendrait.  
 Nous rendrions.  
 Vous rendriez.  
 Ils rendraient.

**Passé.**

J'aurois rendu.  
 Tu aurois rendu.  
 Il auroit rendu.  
 Nous aurions rendu.  
 Vous auriez rendu.  
 Ils auroient rendu.

On dit aussi, *j'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici :

J'ai eu rendu.  
 Tu as eu rendu.  
 Il a eu rendu.

Nous avons eu rendu.  
 Vous avez eu rendu.  
 Ils ont eu rendu.

Point  
 Rende  
 Qu'il  
 Rendo  
 Rende  
 Qu'ils

S  
 P

Que je  
 Que tu  
 Qu'il  
 Que no  
 Que vo  
 Qu'ils

Que je  
 Que tu  
 Qu'il  
 Que no  
 Que vo  
 Qu'ils

Que j'a  
 Ains  
 vendre.

**IMPERATIF.**

Point de première personne.

Rends.

Qu'il rende.

Rendons.

Rendez.

Qu'ils rendent.

**SUBJONCTIF.**

Présent ou Futur.

Que je rende.

Que tu rendes.

Qu'il rende.

Que nous rendions.

Que vous rendiez.

Qu'ils rendent.

Imparfait.

Que je rendisse.

Que tu rendisses.

Qu'il rendit.

Que nous rendissions.

Que vous rendissiez.

Qu'ils rendissent.

Prétérit.

Que j'aye rendu.

Que tu ayes rendu.

Qu'il ait rendu.

Que nous ayons rendu.

Que vous ayez rendu.

Qu'ils aient rendu.

Plus-que-Parfait.

que j'eusse rendu.

qu tu eusses rendu.

qu'il eût rendu.

que nous eussions rendu.

que vous eussiez rendu.

qu'ils eussent rendu.

**INFINITIF.**

Présent.

Rendre.

Prétérit.

Avoir rendu.

**PARTICIPES.**

Présent.

Rendant.

Passé.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Futur.

Devant rendre.

Ainsi se conjuguent attendre, entendre, reprendre, vendre. SUPPL. OBS. 35.



*Handwritten signature or scribble.*

IELS.

j'usse  
endu, il  
eussions  
s rendu,

en sert

du.  
du.



De la formation des temps primitifs.

On appelle *temps primitifs* d'un verbe, ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.					
	Présent de l'Infinitif.	Participe Présent.	Participe Passé.	Présent de l'Indicatif.	Prétérit de l'Indicatif.
Première Conjugaison.	Aimer.	Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimai.
Seconde Conjugaison.	Finir. Sentir. Ouvrir. Tenir.	Finissant. Sentant. Ouvrant. Tenant.	Finí. Senti. Ouvvert. Tenu.	Je finis. Je sens. J'ouvre. Je tiens.	Je finis. Je sentis. J'ouvris. Je tins.
Troisième Conjugaison.	Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
Quatrième Conjugaison.	Rendre. Plaire. Paroître. Réduire. Plaindre.	Rendant. Plaisant. Paroissant. Réduisant. Plaignant.	Rendu. Phu. Paru. Réduit. Plaint.	Je rends. Je plais. Je paroís. Je réduís. Je plains.	Je rendis. Je plus. Je parus. Je réduís. Je plaignis.

Du tant se  
tif aim  
rends,  
Exc  
aye ; j

Du jonctif  
gaison  
et en a  
gaison  
dis, je

Du I.O  
rai ; e  
dre, je

Pre  
j'enver

Seco  
nir, je  
lerai ;

Tro  
avoir,  
savoir,  
rai ;  
il faud

## De la formation des temps dérivés.

## I.

Du présent de l'indicatif se forme l'imperatif, en ôtant seulement le pronom *je* ; exemples : *j'aime*, impératif *aime* ; *je finis*, imp. *finis* ; *je reçois*, imp. *reçois* ; *je rends*, imp. *rends*.

Excepté quatre verbes ; *je suis*, imp. *sois* ; *j'ai*, imp. *aye* ; *je vais*, imp. *va* ; *je sais*, imp. *sache*.

## II.

Du préterit de l'indicatif se forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison : *j'aimai*, imparfait du subjonctif *que j'aimasse* ; et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons : *je finis*, *je finisse* ; *je reçus*, *je reçusse* ; *je rendis*, *je rendisse*.

## III.

Du présent de l'infinitif on forme :

1.º Le futur de l'indicatif, en changeant *r* en *rai* en *rai* ; exemples : *aimer*, *j'aimerai* ; *finir*, *je finirai* ; *rendre*, *je rendrai*. SUPPLT. OBS. 36.

## EXCEPTIONS.

Première Conjugaison. *Aller*, futur *j'irai* ; *envoyer*, *j'enverrai*.

Seconde conjugaison. *Tenir*, futur *je tiendrai* ; *venir*, *je viendrai* ; *courir*, *je courrai* ; *cueillir*, *je cueillerai* ; *mourir*, *je mourrai* ; *acquérir*, *j'acquerrai*.

Troisième Conjugaison. *Recevoir*, futur *je recevrai* ; *avoir*, *j'aurai* ; *échoir*, *j'écherrai* ; *pouvoir*, *je pourrai* ; *savoir*, *je saurai* ; *s'asseoir*, *je m'assayerai* ; *voir*, *je verrai* ; *vouloir*, *je voudrai* ; *valoir*, *je vaudrai* ; *falloir*, *il faudra* ; *pleuvoir*, *il pleuvra*.

ui scr-  
jugai-

Je plains.

Je plains.

Plaint.

Reduisant.  
Plaignant.

Reduire.  
Plaindre.

Quatrième conjugaison. *Faire, futur, je serai ; être, je serai.*

2.0 Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *rai* en *rais*, sans exception : *j'aimerai, conditionnel, j'aimerais ; je finirai, je finirois ; je recevrai, je recevrais ; je rendrai, je rendrois.*

## IV

Du participe présent on forme :

1.0 L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ois* : *aimant, imparfait, j'aimois ; finissant, je finissois ; recevant, je recevois ; rendant, je rendois.*

## EXCEPTIONS.

Il n'y a que deux exceptions : *ayant, j'avois ; sachant, je savois.*

2.0 Du même participe on forme la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* : *aimant, nous aimons ; finissant, nous finissons ; recevant, nous recevons ; rendant, nous rendons.*

Excepté, *étant, nous sommes ; ayant, nous avons ; sachant, nous savons.*

On forme aussi la seconde personne plurielle en *ez* : *vous aimez, vous finissez, vous recevez, vous rendez.*

Excepté, *faisant, vous faites ; disant, vous dites.*

Et la troisième personne en *ent* : *ils aiment, ils finissent, etc.*

3.0 Du même participe présent on forme le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant, que j'aime ; finissant, que je finisse ; rendant, que je rende.*

## EXCEPTIONS.

Première conjugaison. *Allant, que j'aille.*

Seco  
que je v

Trois  
pouvant  
que je  
faillir.

quatre  
que je

Du  
(de deux  
lières a  
j'ai ren  
rendu ;  
rendu ;  
que j'eu

On a  
toujours

Plusi  
temps e

Présent de l'Infinitif

Aller  
Pouvoir

Seconde conjugaison. *Tenant, que je tiens ; venant, que je viens ; acquérant, que j'acquiers.*

Troisième conjugaison. *Recevant que je reçoive ; pouvant, que je puisse ; valant, que je vaille ; voulant, que je veuille (1) ; mouvant, que je mouve ; fallant, qu'il faille.*

quatrième conjugaison. *Buvant, que je boive ; faisant que je fasse ; étant, que je sois.*

Du participe passé on forme tous les temps composés (de deux mots) en y joignant les temps des verbes auxiliaires avoir, être, comme j'ai aimé, j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu ; j'avois aimé, j'avois fini, j'avois reçu, j'avois rendu ; j'aurai aimé, j'aurai fini, j'aurai reçu, j'aurai rendu ; que j'eusse aimé, que j'eusse fini, que j'eusse reçu, que j'eusse rendu, &c.

### Verbes Irréguliers.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas unis à certains temps et à certaines personnes.

TEMPS PRIMITIFS DES VERBES IRREGULIERS.				
Présent de l'Infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Présent de l'indicatif.
<b>PREMIERE CONJUGAISON.</b>				
Aller. Puér.	Allant. Puant.	Allé. Pué.	Je vais. Je pus.	J'allai. Je pus.

SECONDE CONJUGAISON.

Présent de l'Infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit de l'Indicatif.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fus.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Faillir.		Failli.		Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaillie.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.

TROISIEME CONJUGAISON.

Choir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Déchoir.	Echéant.	Echu.	Il échet.	J'échus.
Echoir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Falloir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Mouvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pleuvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis.	Je pus.
Pouvoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Savoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
S'asseoir.		Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Surseoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Valoir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Voir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pourvoir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.
Vouloir.				

QUATRIEME CONJUGAISON.

Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il braie.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncir.		Circoncis.	Je circoncis.	Je circonvins.
clorc, clorc.		Clos.	Je clos.	(ci)

S  
Pr  
l'In  
Conc  
Conf  
Coud  
Croit  
Dire.  
Maud  
Ecrire  
Exclu  
Faire.  
Prend  
Lire.  
Luire.  
Mettr  
Moud  
Naitre  
Nuire  
Rire.  
Romp  
Absou  
Resou  
Suffire  
Suivre  
Traire  
Vainc  
Vivre.  
Nou  
suiven  
compo  
comme

## SUITE des Verbes Irréguliers ou effectifs.

Suite de la 4<sup>ème</sup>. Conjugaison.

Présent de l'Infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit de l'indicatif.
Conclure.	Concluant.	Conclu.	je conclus	je conclus
Confire.		Confit.	je confis.	je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	je couds.	je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	je crois.	je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	je dis.	je dis.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	je maudis.	je maudis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	j'écris.	j'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclus.	j'exclus.	j'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	je fais.	je fis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	je prends	je pris.
Lire.	Lisant.	Lu.	je lis.	je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	je luis.	
Mettre.	Mettant.	Mis.	je mets.	je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	je mouds.	je mouls.
Naître.	Naissant.	Né.	je nais.	je naquis
Nuire.	Nuisant.	Nui.	je nuis.	je nuisis.
Rire.	Riant.	Ri.	je ris.	je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	je romps.	je rompis.
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	j'absous.	
Résoudre.	Résolvant.	résous, réso	je résous.	je résolus.
Suffire.	Suffisant.	Suffi. (lu.)	je suffis.	je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	je suis.	je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	je vaincs.	je vainquis
Vivre.	Vivant.	Vécu.	je vis.	je vécus.

Nous ne marquons pas les verbes composés, parcequ'ils suivent la conjugaison de leurs simples; par exemple, les composés promettre, admettre; &c., se conjuguent comme le verbe simple mettre.

eterit  
de  
dicatif.

courus.  
cueillis  
fuis.

mourus

faillis.

acquis.

saillit.

resentillis

vétis.

revétis.

déclus.

échus.

fallut.

mus.

plut.

pus.

sus.

ni assis.

sursis.

valus.

vis

pourvus

voulus.

e battis

e bus

e circon

(cit

Au moyen de cette table, et des règles que nous avons données sur la formation des temps, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer. SUPPLT. OBS. 39.

*Accord des Verbes avec leur nominatif ou sujet.*

On appelle *sujet* ou *nominatif* d'un verbe, ce qui est, ou ce qui fait la chose qu'exprime le verbe. On trouve le nominatif en mettant *qui est-ce qui* ? devant le verbe. La réponse à cette question indique le *nominatif*, quand je dis : *l'enfant est sage*, *qui est-ce qui est sage* ? Réponse, *l'enfant* : voilà le nominatif ou sujet du verbe *est*. *Le lièvre court*, *qui est-ce qui court* ? Réponse, *le lièvre* : voilà le nominatif du verbe *court*.

*Règle.*

Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son nominatif ou sujet.

*Exemple.*

*Je parle* : *parle* est du nombre singulier et de la première personne, parceque *je*, son nominatif, est du singulier et de la première personne. *Vous parlez* : *parlez* est au nombre pluriel, et de la seconde personne, parceque *vous* est au nombre pluriel de la 2<sup>d</sup>e. personne.

*Première remarque.* Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

*Exemple.*

*Mon frère et ma sœur lisent.*

*Deuxième remarque.* Quand les deux sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne : la première est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

*Exemples.*

*Vous et moi nous lisons.*

*Vous et votre frère vous lisez.*

[La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.]  
*Voir la Grammaire, page 77. 6 § SUPPLT. Obs.*

### Régime des Verbes Actifs.

On appelle verbe *actif*, celui après lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose*. *Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire : *aimer quelqu'un*. Par exemple, *j'aime Dieu* ; ce mot qui suit le verbe actif, s'appelle le régime de ce verbe. On connoît le régime en faisant la question, *quest-ce que ?* Exemple : *Quest-ce que j'aime ?* Réponse, *Dieu*. *Dieu* est le régime du verbe *j'aime*.

#### Règle.

Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom.)

#### Exemples.

*J'aime Dieu.*

*Le chat mange la souris ; la souris* est le régime du verbe *mange*.

Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le verbe.

#### Exemples.

*Je vous aime, pour j'aime vous ; il m'aime, pour il aime moi.*

*Remarque.* Outre ce premier régime, qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect* ; ce second régime se marque par les mots *à* ou *de* : comme *donner une image à l'enfant ; enseigner la grammaire à l'enfant ; écrire une lettre à son ami ; à l'enfant*, est le régime indirect des verbes *donner, enseigner ; à son ami*, est le régime indirect du verbe *écrire*. *Accuser quelqu'un de mensonge ; avvertir quelqu'un d'une faute ; délivrer quelqu'un de son*



*Par* : de mensonge, est le régime indirect du verbe *accuser*, &c. SUPPLT. OBS. 41.

Tout verbe actif a un passif : ce passif se forme en prenant le régime *direct* de l'actif, pour en faire le nominatif du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*. Ainsi, pour tourner par le passif cette phrase : *le chat mange la souris*, dites : *la souris est mangée par le chat* ; *j'aime mon père tendrement*, dites : *mon père est tendrement aimé de moi*.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

IL n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous les temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé, *ou* aimée.  
 Tu es aimé, *ou* aimée.  
 Il est aimé, *ou* elle est aimée.  
 Nous sommes aimés, *ou* aimées.  
 Vous êtes aimés, *ou* aimées.  
 Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

Imparfait.

J'étais aimé, *ou* aimée.  
 Tu étais aimée *ou* aimé.  
 Il étoit aimé, *ou* elle étoit aimée.  
 Nous étions aimés, *ou* aimées.  
 Vous étiez aimés, *ou* aimées.  
 Ils étoient aimés, *ou* elles étoient aimées.

Prétérit défini.

Je fus aimé, *ou* aimée.  
 Tu fus aimé, *ou* aimée.  
 Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.  
 Nous fûmes aimés, *ou* aimées.  
 Vous fûtes aimés, *ou* aimées.  
 Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

Prétérit indéfini.

J'ai été aimé *ou* aimée.  
 Tu as été aimé, *ou* aimée.  
 Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.  
 Nous avons été aimés, *ou* aimées.  
 Vous avez été aimés, *ou* aimées.  
 Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

45.  
 P  
 J'eus é  
 Tu eus  
 Il eut é  
 été a  
 Nous  
 aimé  
 Vous  
 aimé  
 Ils eurent  
 eurent  
 F  
 J'avois  
 Tu avo  
 Il avoit  
 voit  
 Nous a  
 aimé  
 Vous a  
 aimé  
 Ils avoie  
 avoie  
 Je serai  
 Tu sera  
 Il sera  
 mée.  
 Nous se  
 Vous se  
 Ils seron  
 ront  
 J'aurai  
 Tu aura

## Prétérit antérieur.

J'eus été aimé, *ou* aimée.Tu eus été aimé, *ou* aimée.Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

## Plus-que-parfait.

J'avois été aimé, *ou* aimée.Tu avois été aimé, *ou* aimée.Il avoit été aimé, *ou* elle avoit été aimée.Nous avions été aimés, *ou* aimées.Vous aviez été aimés, *ou* aimées.Ils avoient été aimés, *ou* elles avoient été aimées.

## Futur.

Je serai aimé, *ou* aimée.Tu seras aimé, *ou* aimée.Il sera aimé *ou* elle sera aimée.Nous serons aimés, *ou* aimées.Vous serez aimés, *ou* aimées.Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

## Futur Passé.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.Tu auras été aimé, *ou* aimée.Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.Nous aurons été aimés, *ou* aimées.Vous aurez été aimés, *ou* aimées.Ils auront été aimés, *ou* elles auront été aimées.

## CONDITIONNELS.

## Présent.

Je serois aimé, *ou* aimée.Tu serois aimé, *ou* aimée.Il seroit aimé, *ou* elle seroit aimée.Nous serions aimés, *ou* aimées.Vous seriez aimés, *ou* aimées.Ils seroient aimés, *ou* elles seroient aimées.

## Passé.

J'aurois été aimé, *ou* aimée.Tu aurois été aimé, *ou* aimée.Il auroit été aimé, *ou* elle auroit été aimée.Nous aurions été aimés, *ou* aimées.Vous auriez été aimés, *ou* aimées.Ils auroient été aimés, *ou* elles auroient été aimées.

On dit aussi : j'eusse été aimé, *ou* aimée, tu eusses été aimé, *ou* aimée, il eût été aimé, *ou* elle eût été aimée, nous eussions été aimés, *ou* aimées, vous eussiez été aimés, *ou* aimées, ils eussent été aimés, *ou* aimées.

été aimé, ou elles eussent été aimés.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sois aimé, ou aimée.  
Qu'il soit aimé, ou qu'elle soit aimée.  
Soyez aimés, ou aimées.  
Qu'ils soient aimés, ou qu'elles soient aimées.

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je sois aimé, ou aimée.  
Que tu sois aimé, ou aimée.  
Qu'il soit aimé, ou qu'elle soit aimée.  
Que nous soyons aimés, ou aimées.  
Que vous soyez aimés, ou aimées.  
Qu'ils soient aimés, ou qu'elles soient aimées.

Imparfait.

Que je fusse aimé, ou aimée.  
Que tu fusses aimé, ou aimée.  
Qu'il fût aimé, ou qu'elle fût aimée.  
Que nous fussions aimés, ou aimées.  
Que vous fussiez aimés, ou aimées.  
Qu'ils fussent aimés, ou qu'elles fussent aimées.

Prétérit.

Que j'aie été aimé, ou aimée.

Que tu ayes été aimé, ou aimée.

Qu'il ait été aimé, ou qu'elle ait été aimée.  
Que nous ayons été aimés, ou aimées.  
Que vous ayez été aimés, ou aimées.  
Qu'ils aient été aimés, ou qu'elles aient été aimées.

Plus-que-Parfait.

Que j'eusse été aimé, ou aimée.  
Que tu eusses été aimé, ou aimée.  
Qu'il eût été aimé, ou qu'elle eût été aimée.  
Que nous eussions été aimés, ou aimées.  
Que vous eussiez été aimés, ou aimées.  
Qu'ils eussent été aimés, ou qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

Présent.

Etre aimé, ou aimée.

Prétérit.

Avoir été aimé, ou aimée.

PARTICIPES.

Présent.

Etant aimé, ou aimée.

Passé.

Ayant été aimé, ou aimée.

Futur.

Devant être aimé, ou aimée.

Ainsi  
Et. Et

On m  
le verbe

La so  
Un en

Reman  
dites :

Les m  
punis par

ON a  
peut pas r  
mir, sont  
dire : dor  
les appelle

La plus  
les verbes  
mi, j'avi

Mais il  
leurs temp  
arriver, t

Ainsi se conjuguent être fini, être reçu, être vu, &c. &c. &c.

### Régime des Verbes passifs.

#### Règle.

On met *de* ou *par* devant le nom ou pronom qui suit le verbe passif.

#### Exemples.

*La souris est mangée par le chat.*

*Un enfant sage est aimé de ses parents.*

*Remarque.* N'employez jamais *par* avec le nom Dieu, dites :

*Les méchans seront punis de Dieu, et non pas seront punis par Dieu.* SUPPLT. OBS. 42.

### Verbes Neutres.

ON appelle *neutres*, les verbes après lesquels on ne peut pas mettre *quelqu'un*, ni *quelque chose* : *languir, dormir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *dormir quelqu'un, languir quelque chose, &c.* (On les appelle *neutres*, parcequ'ils ne sont ni *actifs*, ni *passifs*).

La plupart des verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir*, *je dors, j'ai dormi, j'avois dormi, j'aurois dormi, &c.*

Mais il y a des verbes neutres qui se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, comme *venir, arriver, tomber, &c.*

# Conjugaison des Verbes Neutres.

## INDICATIF.

### Présent.

Je tombe  
 Tu tombes  
 Il, ou elle tombe  
 Nous tombons  
 Vous tombez  
 Ils, ou elles tombent.

### Imparfait

Je tombois  
 Tu tombois  
 Il tomboit  
 Nous tombions  
 Vous tombiez  
 Ils tomboient

### Prétérit Défini.

Je tombai  
 Tu tombas  
 Il tomba  
 Nous tombâmes  
 Vous tombâtes  
 Ils tombèrent

### Présent Indéfini

Je suis tombé, ou tombée  
 Tu es tombé, ou tombée  
 Il est tombé, ou elle est tom-  
 bée  
 Nous sommes tombés, ou  
 tombées  
 Vous êtes tombés, ou tombées  
 Ils sont tombés, ou elles sont  
 tombées.

### Prétérit Antérieur.

Je fus tombé, ou tombée.  
 Tu fus tombé, ou tombée  
 Il fut tombé, ou elle fut tom-  
 bée  
 Nous fûmes tombés, ou tom-  
 bées  
 Vous fûtes tombés, ou tom-  
 bées  
 Ils furent tombés, ou elles fu-  
 rent tombées

### Plus-que-Parfait.

J'étois tombé, ou tombée  
 Tu étois tombé, ou tombée  
 Il étoit tombé, ou elle étoit  
 tombée  
 Nous étions tombés, ou tom-  
 bées  
 Vous étiez tombés, ou tom-  
 bées  
 Ils étoient tombés, ou elles  
 étoient tombées

### Futur

Je tomberai  
 Tu tomberas  
 Il, ou elle tombera  
 Nous tomberons  
 Vous tomberez  
 Ils, ou elles tomberont.

### Futur Passé.

Je serai tombé, ou tombée  
 Tu seras tombé, ou tombée

Il sera  
 tom  
 Nous t  
 bées  
 Vous t  
 bées  
 Ils sera  
 ront

CO

Je tom  
 Tu tom  
 Il, ou  
 Nous t  
 Vous t  
 Ils, ou

Je serai  
 Tu serai  
 Il serai  
 tomb  
 Nous se  
 bées  
 Vous se  
 bées  
 Ils serai  
 serai

On  
 tombé,  
 bée, ou  
 fussions  
 vous fu  
 bées, il  
 elles fu

Point d

Il sera tombé, ou elle sera tombée

Nous serons tombés, ou tombées

Vous serez tombés, ou tombées

Ils seront tombés, ou elles seront tombées

### CONDITIONNELS.

#### Présent.

Je tomberais

Tu tomberais

Il, ou elle tomberoit

Nous tomberions

Vous tomberiez

Ils, ou elles tomberoient

#### Passé.

Je serois tombé, ou tombée

Tu serois tombé, ou tombée

Il seroit tombé, ou elle seroit tombée

Nous serions tombés, ou tombées

Vous seriez tombés, ou tombées

Ils seroient tombés, ou elles seroient tombées

On dit aussi : je fusse tombé, ou tombée, il fût tombé, ou elle fût tombée, nous fussions tombés, ou tombées, vous fussiez tombés, ou tombées, ils fussent tombés, ou elles fussent tombées.

### IMPERATIF.

Point de premiere personne.

Tombe

Qu'il ou qu'elle tombe.

Tombons.

Tombez.

Qu'ils ou qu'elles tombent.

### SUBJONCTIF.

#### Présent ou Futur.

Que je tombe.

Que tu tombes.

Qu'il, ou qu'elle tombe.

Que nous tombions.

Que vous tombiez.

Qu'ils, ou qu'elles tombent.

#### Imparfait.

Que je tombasse.

Que tu tombasses.

Qu'il, ou qu'elle tombât.

Que nous tombassions.

Que vous tombassiez.

Qu'ils, ou qu'elles tombassent.

#### Prétérit.

Que je sois tombé, ou tombée

Que tu sois tombé, ou tombée

Qu'il soit tombé, ou qu'elle soit tombée

Que nous soyons tombés, ou tombées

Que vous soyez tombés, ou tombées

Qu'ils soient tombés, ou qu'elles soient tombées

#### Plus-que-Parfait.

Que je fusse tombé, ou tombée

Que tu fusses tombé, ou tombée

Qu'il fût tombé, ou tombée  
 Que nous fussions tombés, ou  
 tombées  
 Que vous fussiez tombés, ou  
 tombées  
 Qu'ils fussent tombés. ou  
 qu'elles fussent tombées

**INFINITIF.**

Présent.

Tomber.

Préférir.

Etre tombé, ou tombée

**PARTICIPE.**

Présent.

Tombant

Passé.

Tombé, tombée, étant tombé.

Futur.

Devant tomber

Conjugez de même les verbes *aller, arriver, déchoir, décider, entrer, sortir, mourir, naître, partir, rester, descendre, monter, passer, venir, et ses composés, des venir, survenir, revenir, parvenir, &c. &c.*

Il y a des verbes neutres qui ont un régime.

*Régime des Verbes Neutres.*

*Règle.*

On met *à* ou *de* devant le nom ou pronom qui suit le verbe neutre.

*Exemples.*

**A**  
 Nuire *à* la santé.  
 Plaire *au* peuple.  
 Convenir *à* quelqu'un.

**DE**  
 Médire *de* quelqu'un.  
 Profiter *des* leçons.  
 Jouir *de* la liberté.

SUPPLT. OBS. 43.

**Verbes Réfléchis.**

**O**N appelle verbes *réfléchis*, ceux dont le nominatif et le régime sont la même personne, comme, *je me flatte, tu te laques, et se blesse, &c.*

Les verbes réfléchis se conjuguent comme le verbe *tomber*, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être*, aux

temps  
 person

Je me  
 Tu te  
 Il ou el  
 Nous m  
 Vous v  
 Ils au e

Je me

Je me

Pr

Je me  
 tie.

Pré

Je me  
 tie.

Pr

Je m'éto  
 tie.

Je me

Je me  
 pentie

CON

Je me

temps composés. Nous ne mettons ici que les premières personnes.

Conjugaison des Verbes Réflexifs.

INDICATIF.

Présent.

Je me repens  
Tu te repens  
Il ou elle se repent  
Nous nous repentons  
Vous vous repentez  
Ils ou elles se repentent

Imparfait.

Je me repentois, &c.

Prétérit défini.

Je me repentis, &c.

Prétérit indéfini.

Je me suis repenti ou repentic.

Prétérit Antérieur.

Je me fus repenti ou repentic.

Plus-que-Parfait.

Je m'étois repenti ou repentic.

Futur.

Je me repentirai.

Futur Passé.

Je me serai repenti ou repentic.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je me repentirois.

Passé.

Je me serois repenti ou repentic.

On dit aussi : je me fusse repenti ou repentic.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Repens-toi.

Qu'il ou qu'elle se repente.

Repentons-nous.

Repentez-vous.

Qu'ils ou qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je me repente.

Imparfait.

Que je me repentisse.

Prétérit.

Que je me sois repenti ou repentic.

Plus-que-Parfait.

Que je me fusse repenti ou repentic.

INFINITIF.

Présent.

Se repentir.

Prétérit.

Se être repenti ou repentic.

tombé.

déchoir, rester, &c, de

suit la

l'un. a. é.

ominatif ne flatte,

e verbe &c, aux



**PARTICIPES.**

Présent.

Se repentant.

Passé.

Repenti, s'étant repenti ou repentie.

Futur.

Devant se repentir.

*Remarque.* Me, te, se, nous vous, qui sont le régime des verbes réfléchis, sont quelquefois régime direct, comme dans *je me flatte, c'est-à-dire, je flatte moi; tu te blesses, c'est-à-dire, tu blesses toi*, et quelquefois ils sont régime indirect, comme dans cet exemple: *je me fais une loi, c'est-à-dire, je fais à moi une loi; il s'est fait honneur, c'est-à-dire, il a fait honneur à soi, &c.*

**VERBES IMPERSONNELS.**

**O**N appelle verbe impersonnel celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut, il importe, il pleut, &c.* Il se conjugue à cette troisième personne comme les autres verbes.

*Conjugaison des Verbes impersonnels.*

**INDICATIF.**

Présent.

Il faut.

Imparfait.

Il falloit.

Prétérit Défini.

Il fallut.

Prétérit Indéfini.

Il a fallu.

Présent antérieur.

Il eut fallu.

Plus-que-Parfait.

Il avoit fallu.

Futur.

Il faudra.

Futur Passé.

Il aura fallu.

**CONDITIONNELS.**

Présent.

Il faudroit.

Passé.

Il auroit fallu.

**SUBJONCTIF.**

Présent ou Futur.

Qu'il faille.

Imparfait.

Qu'il fallût.

Prétérit.

Qu'il eût fallu.

55.  
F  
Qu'il e  
Falloir.  
Rem  
nel que  
car lon  
n'est p  
on pou  
L  
jectif,  
qu'il cr  
aimé de  
qualité  
marque  
Part  
Regl  
dire, q  
Un  
Des  
Rem  
chose q

Plus-que-Parfait.  
 Qu'il eût fallu.  
 INFINITIF.  
 Présent.

Falloir.

PARTICIRE.

Passé.

Ayant fallu.

*Remarque.* Le mot *il* ne marque un verbe impersonnel que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place ; car lorsqu'en parlant d'un enfant, on dit, *il joue*, ce n'est pas un impersonnel, parce qu'à la place du mot *il*, on peut mettre *l'enfant*, et dire : *l'enfant joue*.

SUPPLT. OBS. 44.

## CHAPITRE VI.

Sixième espèce de mots.

LE PARTICIRE.

**L**E participe est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *aimant*, *aimé* ; il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *aimant Dieu*, *aimé de Dieu* ; il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire qu'il en marque la qualité.

Accord des Participes.

Participe présent *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant*.

*Règle.* Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre ni nombre.

Exemples.

Un homme lisant.

Des hommes lisant.

Une femme lisant.

Des femmes lisant.

*Remarque.* Ce qu'on appelle *grandir*, avec une chose que le participe présente, devant lequel on met *est*

Sont en, comme : les jeunes gens se forment l'esprit en lisant de bons livres (2).

Participe passé, aimé, fait, reçu, rendu.

Le participe passé, s'accorde ou avec son nominatif ou avec son régime.

Règles du Participe passé avec le Nominatif.

Première règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire être, s'accorde en genre et en nombre avec son nominatif ou sujet, c'est à dire, que l'on ajoute e, si le sujet est féminin, et s, si le sujet est pluriel.

Exemples.

Mon frère a été puni.      Ma sœur a été punie.  
Mes frères ont été punis.      Mes sœurs ont été punies (2).

Mon frère est tombé.      Ma sœur est tombée.  
Mes frères sont tombés.      Mes sœurs sont tombées.

Exception unique. Dans les temps composés des verbes réfléchis, le participe ne s'accorde pas avec son nominatif ; on dit d'une femme : elle s'est mise cela dans la tête (et non pas mise) ; quelques payens se sont donné la mort (et non pas se sont donnés.)

(1) Il ne faut pas confondre avec le participe présent, certains adjectifs verbaux, c'est à dire, qui viennent des verbes. On dit : un homme obligant, une femme obligante ; ce ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime ; mais quand je dis : cette femme est d'un bon caractère, obligant tout le monde quand elle veut, obligant est un participe, puisqu'il a le régime tout le monde.

(2) Le participe est s, si le nominatif est pluriel ; et e, si le nominatif est féminin.

Deux  
est acc  
jamais

Mon p  
Mes s  
lettre

[Le  
patif so

Pre  
jours av  
le partic

La h  
Les l  
Quel  
Com  
Qua

On v  
dinaire  
vous, q

Deux  
qu'apre  
son régi

(2)  
le nom  
vous ont  
vi d'un  
at. Eve  
Il fait  
il fait

*Deuxième remarque.* Mais quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son nominatif.

*Exemples.*

*Mon père a écrit une lettre. Ma mère a écrit une lettre.  
Mes frères ont écrit une lettre. Mes sœurs ont écrit une lettre.*

[Le participe écrit ne change point, quoique le nom-  
patif soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.]

*Accord du participe passé avec le régime.*

*Première Règle.* Le participe passé s'accorde toujours avec son régime direct, quand le régime est devant le participe.

*Exemples.*

*La lettre que vous avez écrite, je l'ai lue.*

*Les livres que j'avois prêtés, on les a rendus.*

*Quelle affaire avez-vous entreprise ?*

*Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus !*

*Quand la race de Caïn se fut multipliée.....*

On voit que le régime mis devant le participe est ordinairement pronom : *que, me, te, se, le, la, les, nous, vous, quels* (1).

*Deuxième règle.* Mais quand le régime n'est point qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son régime.

(1.) Autrefois on mettoit deux exceptions, 1.º quand le nominatif est après le participe, comme : *Je l'ai vu vous ont donné vos maîtres* ; 2.º quand le participe étoit suivi d'un adjectif qui fait partie du régime, comme : *Il étoit at. Eux que Dieu avoit créés innocens.* Mais ces deux exceptions ne se font plus dans le premier exemple donné, et dans le second il faut créer. (Méthode de Grammaire, par A. Chénier.)

Exemples.

*J'ai écrit un livre. J'ai écrit des lettres.*  
*Vous avez acheté un livre. Vous avez acheté des livres.*

(*Écrit, acheté, ne changent pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est après le participe.*)

*Remarque.* On dit, sans faire accorder, les verbes que j'ai entendu louer, les vices que j'ai résolu de quitter : que n'est pas ici le régime des participes entendus, résolu, mais des infinitifs suivans, louer, quitter. Pour connoître si le régime dépend du participe, il faut voir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire ici : j'ai entendu les vertus, j'ai résolu les vices.

## CHAPITRE VII.

### Septième espèce de mots.

#### LA PRÉPOSITION.

**L**A *Préposition* est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède ; par exemple, quand je dis : le fruit de l'arbre ; de marque le rapport qu'il y a entre fruit et arbre. Quand je dis : utile à l'homme ; de fait rapporter le nom homme à l'adjectif utile. Quand je dis : j'ai reçu de mon père ; de sert à joindre le nom père au verbe reçu, &c. de, à, sont des prépositions ; le mot qui suit s'appelle le régime de la préposition.

Cette espèce de mots s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met ordinairement devant le nom qu'elle régit.

A. Atta  
 Dans.  
 En. E  
 De. S  
 Chez.  
 Devant  
 devant  
 Après.  
 Derrien  
 cache  
 Parmi.  
 Sur.  
 beau  
 Sous.  
 sous  
 Vers.  
 vers  
 Avant.  
 Entre.  
 tems  
 Dès.  
 plus  
 Depuis.  
 tion  
 Avec.  
 Pendant  
 Durant  
 Outre.  
 Selon.  
 Suivant

## SUPPLT. OBS. 47.

## Prépositions Françoises.

*Pour marquer la place ou le lieu.*

- A.* Attacher à la muraille, vivre à Paris, aller à Rome.  
*Dans.* Etre dans la maison, terrer dans une cassette.  
*En.* Etre en Italie, voyager en Allemagne.  
*De.* Sortir de la ville, venir de la province.  
*Chez.* Etre chez un ami ; ce livre est chez le libraire.  
*Devant.* Le berger marche devant le troupeau ; allez devant moi.  
*Après.* J'irai après vous ; courir après quelqu'un.  
*Derriere.* Les brebis marchent derriere le berber : se cacher derriere un mur.  
*Parmi.* Cet officier fut trouvé parmi les morts.  
*Sur.* Avoir son chapeau sur la tête : mettre un flambeau sur la table.  
*Sous.* Mettre un tapis sous les pieds ; tout ce qui est sous le ciel.  
*Vers.* Les yeux levés vers le ciel ; l'aimant se tourne vers le nord.

*Pour marquer l'ordre.*

- Avant.* La nouvelle est arrivée avant le courier.  
*Entre.* Tenir un enfant entre ses bras : entre le printemps et l'automne.  
*Dès.* Cette rivière est navigable dès sa source : dès sa plus tendre enfance.  
*Depuis.* Depuis Paris jusqu'à Orléans : depuis la création jusqu'au déluge. SUPPLT. OBS. 48.

*Pour marquer l'union.*

- Avec.* Manger avec ses amis ; il est parti avec la fièvre.  
*Pendant.* Pendant la guerre.  
*Durant.* Durant la guerre.  
*Outre.* Compagnie de cent hommes, outre les officiers.  
*Selon.* Se conduire selon la raison.  
*Suivant.* Suivant la loi.

*Pour marquer séparation.*

*Sans.* Les soldats *sans* leurs officiers.  
*Hors.* Tout est perdu, *hors* l'honneur.  
*Excepté.* Tout est perdu, *excepté* l'honneur.

*Pour marquer opposition.*

*Contre.* Ecoiliers révoltés *contre* le maître : plaider *contre* quelqu'un.  
*Malgré.* Il est parti *malgré* moi.  
*Nonobstant.* Il a fait cela *nonobstant* mes représentations

*Pour marquer le but.*

*Envers.* Bienfaisant *envers* les pauvres : son respect *envers* les magistrats.  
*Touchant.* Il m'a écrit *touchant* cette affaire.  
*Pour.* Travailler *pour* le bien public : étudier *pour* son instruction.

*Pour marquer la cause, le moyen.*

*Par.* Fléchir *par* ses prières, tout a été créé *par* la parole de Dieu.  
*Moyennant.* J'espère *moyennant* la grâce de Dieu.  
*Attendu.* Le courrier n'a pu partir *attendu* le mauvais temps.

## CHAPITRE VIII.

*Huitième espèce de mots.*

*L'ADVERBE.*

**L'**ADVERBE est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif, pour en déterminer la signification ; quand on dit : *cet enfant parle distinctement*, par ce mot *distinctement* l'on fait entendre qu'il parle d'une manière, plutôt que d'une autre.

1.0  
sont p  
adject  
gréable

2.0  
premi  
exemp  
faire

3.0  
où ic  
dedan  
ici ; j

4.0  
bientôt  
enfant

5.0  
peu, a  
et réfl

6.0  
plus, n  
sage, r

Rem  
ployés  
bas, ve

Remar  
mots et  
mots ai  
plus pe

1.0 Il y a des adverbés qui marquent la *manière* : ils sont presque tous terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs, comme sagement de *sage*, poliment de *poli*, agréablement de *agréable*, modestement de *modeste*, &c.

2.0 Il y a des adverbés qui marquent l'*ordre*, comme *premierement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant* ; exemple : *d'abord il faut éviter le mal, ensuite il faut faire le bien.*

3.0 Il y a des adverbés qui marquent le *lieu*, comme où *ici*, *là*, *de-çà*, *au-delà*, *dessus*, *par-tout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs* ; exemple où êtes-vous ? *Je suis ici ; je vais là.*

4.0 Il y a des adverbés de *tems*, comme *hier*, *autrefois*, *bientôt*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, &c. Exemple : *cet enfant joue toujours, et ne s'applique jamais.*

5.0 Il y a des adverbés de *quantité*, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, &c. Exemple : *il parle beaucoup et réfléchit peu.*

6.0 Enfin il y a des adverbés de *comparaison*, comme *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, &c. Exemple ; *plus sage, aussi sage, moins sage que vous.*

*Remarque.* Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbés ; on dit, chanter *juste*, parler *bas*, voir *clair*, rester *court*, frapper *fort*, sentir *bon*. &c.

## CHAPITRE IX.

### *Neuvième espèce de mots.*

#### *La CONJONCTION.*

*Remarque.* L'ON a vu jusqu'à présent comment les mots se joignent ensemble pour former un sens : les mots ainsi réunis font une *phrase* ou une *proposition* : la plus petite proposition doit avoir au moins deux mots



le nominatif et le verbe, comme *je chante, vous lisez, l'homme meurt* : souvent le verbe a un régime, comme *je chante un air, vous lisez une lettre, &c.*

La *Conjonction* est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase ; par exemple, quand on dit : *il pleure et il rit en même tems*, ce mot *et* lie la première phrase, *il pleure*, avec la seconde, *il rit*.

*Différentes sortes de conjonctions.*

- 1.º Pour marquer la liaison : *et, ni aussi, que.*
- 2.º Pour marquer opposition : *mais, cependant, néanmoins, pourtant.*
- 3.º Pour marquer division : *ou bien, soit.*
- 4.º Pour marquer exception : *sinon, quoique.*
- 5.º Pour comparer : *comme, de même que, ainsi que.*
- 6.º Pour ajouter : *de plus, d'ailleurs, outre que, encore.*
- 7.º Pour rendre raison : *car, parce que, puisque, vu que.*
- 8.º Pour marquer l'intention : *afin que, de peur que.*
- 9.º Pour conclure : *or, donc, ainsi, de sorte que.*
10. Pour marquer le tems : *quand, lorsque, comme, dès que, tandis que.*
11. Pour marquer le doute : *si, supposé que, pourvu que, en cas que.*

Il y a plusieurs autres conjonctions : l'usage les fera connaître : la plus ordinaire est *que* ; on distingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *lequel, laquelle*.

*Régime des Conjonctions.*

Parmi les conjonctions, les uns veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que, sans que, si ce n'est que, quoique, jusqu'à ce que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, avant que, non pas que, afin que, de peur que, de crainte que, et en général quand on marque quelque doute, ou quel*

que  
soit

L  
expri  
leur,

A

H  
n'est  
vertu.

l a  
dée d  
famille

On

3 7

que souhait, comme je souhaite, je doute que soit en fait  
soit jamais savant.

## CHAPITRE X.

Dixième espèce de mots.

L'INTERJECTION.

**L'**INTERJECTION est un mot dont on se sert pour  
exprimer un sentiment de l'âme, comme la joie, la dou-  
leur, &c.

La joie : *Ah ! Bon !*

La douleur : *Aye ! Ah ! Hélas ! Ouf !*

La crainte : *He ! Hé !*

L'aversion : *Fi, Fi donc.*

L'admiration : *Oh !*

Pour encourager : *ça. Allons. Courage.*

Pour appeler : *Holdà ! Hé !*

Pour faire taire : *Chut. Pais.*

### Remarques Particulières

SUR CHAQUE ESPECE DE MOTS.

DES LETTRES.

**H** est aspirée dans *héros* : on dit *le héros* ; mais elle  
n'est point aspirée dans *héroïsme*, on dit *l'héroïsme de la*  
*vertu.*

*i* au milieu et à la fin des mots, quand elle est précé-  
dée d'un *i*, est ordinairement mouillée, *selon, orgueil,*  
*famille, bouillie.*

On écrit *œil* que l'on prononce comme *oïl*.

*e* entre deux voyelles se prononce comme *é* ; *entre*

plus maison, poison : excepté les mots *préférences, présupposer*, où l'on conserve la prononciation de l's.

*d* à la fin du mot *grand* se prononce comme *t*, devant une voyelle ou une *h* muette : *grand homme*, on prononce comme s'il y avait *grant homme*.

*gn* au milieu d'un mot se prononce comme dans *ignorance, magnanime*.

*t* ne se prononce pas à la fin de ces mots *respect, aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi prononcez *respect humain*, comme s'il y avoit *respec humain*.

### Des Noms composés.

Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un nom, ils prennent tous deux la marque du pluriel ; exemple : un *arc-boutant*, des *arcs-boutans*.

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms ; exemple : un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*, un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel*.

Quand il est composé d'une préposition ou d'un verbe, et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel ; exemple : un *entre-sol*, des *entre-sols*, un *garde-jou*, des *garde-jous*.

### Noms de Nombre.

*Cent* au pluriel, et *vingt* dans *quatre-vingt, six-vingt*, prennent un *s* quand ils sont suivis d'un nom ; exemple : deux cents *hommes*, quatre-vingts *volumes*, six-vingts *arbres*.

Pour la date des années on écrit *mil* ; exemple : le *froid fut très grand en mil sept cent neuf* : partout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s* ; deux mille *hommes*.

*Neuf* se prononce devant une voyelle comme *neuv* ; exemple : il y a *neuf ans* : prononcez *neux ans*.

O  
ne c  
une  
mi e

O  
tie d  
infini

Le  
verbe

Re  
des, d  
et non  
non p

1.0  
mais l

Mon

2.0  
fois ils  
nom ;  
nom es  
je la rej

Le p  
tient la  
si l'on  
Il faud  
je la su

On dit une *demi-heure*, une *demi-livre* ; ce mot *demi* ne change pas, quand il est devant le nom ; mais dites une heure et *demie*, une livre et *demie* ; quand le mot *demi* est après le nom, il en prend le genre.

### Noms Partitifs.

On appelle *noms partitifs*, ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme *la plupart de*, *une infinité de*, *beaucoup de*, *peu de*, &c.

Les noms partitifs, suivis d'un nom pluriel, veulent le verbe et l'adjectif au pluriel.

### Exemples.

*La plupart des enfans sont légers.*

*Peu d'enfans sont attentifs.*

*Remarque.* Dans le sens partitif on met *de* et non pas *des*, devant un adjectif ; exemple : *j'ai lu de bons livres*, et non pas *des bons livres* ; *j'ai vu de belles maisons*, et non pas *des belles maisons*.

### PRONOMS.

1.0 *Vous*, employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif suivant reste au singulier.

### Exemple.

*Mon fils, vous serez estimé si vous êtes sage.*

2.0 *Le*, *la*, *les*, sont quelquefois pronoms, et quelquefois ils sont articles : l'article est toujours suivi d'un nom ; *le frère*, *la sœur*, *des hommes*, au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme : *je le connais*, *je la respecte*, *je les estime*.

Le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe : par exemple, si l'on disoit à une femme : *citoyenne, êtes vous malade ?* Il faudroit qu'elle répondit : *oui, je le suis*, et non pas *je la suis*, parce que *le* se rapporte à l'adjectif *malade*.

On doit s'accommoder à l'honneur des autres autant qu'on le peut ; je n'en dis rien parcequ'il se rapporte au verbe *accommoder*.

3.0 N'employez le pronom *soi* qu'après un nominatif vague et indéterminé, comme *on, chacun, ce, &c.*

*Exemples.*

*On ne doit jamais parler de soi.*

*Chacun s'enfonce à soi.*

*N'aimer que soi, c'est être mauvais citoyen.*

4. Il ne faut pas se servir du pronom *son, sa, ses, leur, leurs*, mis pour un nom de chose, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase ; ainsi ne dites pas : *Paris est beau, j'admire ses bâtimens* ; mais dites : *j'en admire les bâtimens*.

On emploie bien *son, sa, ses, &c.* pour un nom de chose, quand il est exprimé dans la même phrase ; ainsi on dit bien : *la Seine a sa source en Bourgogne (1)*.

5.0 Il faut dire : *c'est en Dieu que nous devons mettre notre espérance*, et non pas *en qui* ; *c'est à vous même que je veux parler*, et non pas *à qui je veux* ; (dans ces deux phrases *que* n'est pas relatif, mais conjonction.)

6.0 *Qui* relatif est toujours de la même personne que son *antécédent* ; ainsi il faut dire : *moi qui ai vu, vous qui avez vu, nous qui avons vu, &c.*

7.0 *Qu'*, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes ; ainsi ne dites pas : *les sciences à qui je m'applique*, mais *auxquelles je m'applique*.

---

(1) Cependant, quoique le nom de *chose* ne soit pas dans la même phrase, on se sert bien de *son, sa, ses*, quand il est régi par une préposition, comme *Paris est beau, j'admire la grandeur de ses bâtimens*.

8.0  
lier,  
son  
c'est  
ce so

9.0  
point  
les en  
bien a

To  
adject  
une h  
qu'elle

Ma  
au pl  
toute,  
qu'elle  
sont n

10.  
y a un  
jamais

Les  
oublier

S'il  
quelqu

Qu  
vous é

(1)  
règle :  
&c. (c

8.º *Ce*, devant le verbe *être*, veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle ; on dit : c'est *moi*, c'est *toi*, c'est *lui*, c'est *nous*, c'est *vous qui* ; mais il faut dire : ce sont *eux*, ce sont *elles*, ce sont *vos ancêtres qui ont bâti cette maison*.

9.º *Tout*, mis pour *quoique*, *entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin ; ainsi dites : *les enfans tout aimables qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir bien des défauts*.

*Tout* ne change ni de genre, ni de nombre, devant un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; ainsi dites : *ces images tout amusantes qu'elles sont, ne me plaisent pas*.

Mais si l'adjectif féminin est au singulier, ou si, étant au pluriel, il commence par une consonne, alors on met *toute*, *toutes* ; exemple : *cette image, toute amusante qu'elle est ne me plaît pas ; ces images toutes belles qu'elles sont ne me plaisent pas*. (1)

10.º *Quelque... que* s'emploie de cette manière : s'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

*Exemple.*

*Les rois quelque puissans qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes.*

S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

*Exemple.*

*Quelques richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

---

(1) Quand *tout* signifie *entièrement*, il suit la même règle : *ils sont tout interdits ; elles sont tout interdites*, &c. (c'est-à-dire, *entièrement interdits*.)

Si le nom n'est placé qu'après le *que* et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés *quel* ou *quelle* *que*, *quels* ou *quelles* *que*.

### Exemple.

Quelle que soit votre force, quelles que soient vos richesses, vous ne devez pas vous enorgueillir ; votre puissance, quelle qu'elle soit, ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.

11.0 *Celui-ci*, *celui-là*, s'emploient de cette manière : *celui-ci* pour la personne dont on a parlé en dernier lieu ; *celui-là* pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

### Exemple.

Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent ; celui-ci rioit toujours, celui-là pleurait sans cesse.

*Ceci* désigne une chose plus proche, *cela* désigne une chose plus éloignée ; exemple : je n'aime pas *ceci*, donnez-moi *cela*.

12.0 Le mot *personne* employé comme pronom, est du masculin ; on dit : je ne connois personne plus heureux que lui ; mais *personne* employé comme nom est du féminin : cette personne est très-heureuse.

On ne dit plus : un chacun, un quelqu'un.

## REMARQUES SUR LES VERBES.

Le nominatif, soit nom, soit pronom, se place après le verbe, 1.0 quand on interroge ; exemple : *Que pensent de vous les honnêtes gens, si vous n'êtes pas sage ? Ici-je ? Viendras-tu ? Est-il arrivé ?*

Quand le verbe qui précède *il*, *elle*, *on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il*, *elle*, *on* ; exemple : *appelle-t-il ? Viendra-t-elle ? Aime-t-on les paresseux ?*

Le  
roger  
en se  
ments  
tour,  
est-ce

2.0  
on ra  
croira  
heur

3.0  
mouru

4.0  
arrivé

On  
d'un t  
rien ;  
maine,  
ne font  
d'ai ce  
l'interv  
la fem

Le p  
temps  
ler, ou  
dié bie  
passée

A q  
suit la

Pre  
sent ou  
Cond v

67. De la Grammaire Française.

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parceque la prononciation en seroit rude et désagréable ; ne dites pas : *cours-je, ments-je, dois-je, sors-je, &c.* il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je cours ? est-ce que je ments ? est-ce que je dors ?*

2.0 Le nominatif se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un ; exemple : *je me croirai heureux, disoit un bon roi, quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

3.0 Après *tel, ainsi* ; exemple : *tel étoit son avis, ainsi mourut ce citoyen.*

4.0 Après les verbes impersonnels ; exemple : *il est arrivé un grand malheur.*

II.

On ne doit se servir du *prétérit défini* qu'en parlant d'un tems absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien ; ainsi ne dites pas : *j'étudiai aujourd'hui, cette semaine, cette année,* parceque le jour, la semaine, l'année ne sont pas encore passés ; ne dites pas non plus : *j'étudiai ce matin* : il faut pour le *prétérit défini*, qu'il y ait l'intervalle d'un jour ; mais on dit bien : *j'étudiai hier, la semaine dernière, l'an passé, &c.*

Le *prétérit indéfini* s'emploie indifféremment pour un tems passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, ou non ; on dit bien : *j'ai étudié ce matin, j'ai étudié hier, j'ai étudié cette semaine, j'ai étudié la semaine passée, &c.*

III.

A quel tems du *subjonctif* faut-il mettre le verbe qui suit la *conjonction que* ? (quand elle régit ce mode.)

*Première règle.* Quand le premier verbe est au présent ou au futur, mettez au présent du *subjonctif* le second verbe qui est après *que*.



*Exemple.*

Il faut..... } que vous soyez plus attentif.  
 Il faudra..... }

*Deuxième règle.* Quand le premier verbe est à l'un des prétérits, mettez le second verbe à l'imparfait du subjonctif.

*Exemples.*

Il falloit..... }  
 Il fallut..... }  
 Il a fallu..... } .....que vous fussiez plus attentif.  
 Il eût fallu..... }  
 Il auroit fallu. }

*Remarques sur les Prépositions.*

1.0 Ne confondez pas *autour* et *à l'entour* : *autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime ; *autour d'un trône* : *à l'entour* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *il étoit sur son trône, et ses fils étoient à l'entour.*

2.0 Ne confondez pas *avant* et *auparavant* ; *avant* est une préposition, et elle est suivie d'un régime : *avant l'âge, avant le tems* : *auparavant* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *ne partez pas sitôt, venez me voir auparavant.*

3.0 *Au travers* est suivi de la préposition *de* : *au travers des ennemis* ; *à travers* n'en est pas suivi ; on dit : *à travers les ennemis.*

*Remarques sur les Adverbes.*

1.0 *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre ; *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que* ; on ne dit pas : *il a davantage de brillant que de solide*, mais *plus de brillant* ; on ne dit pas : *il se fit davantage à ses lumières qu'à celles des autres* ; mais *il se fit plus à ses lumières.*

*Davantage* ne peut s'employer que comme adverbe ; →

exer  
dav

2  
le po  
on r  
tomb

N  
dern  
mée  
la ca

R  
par d  
verbe

Ma  
shéri  
gir de  
qua e  
taque

L  
recten

1.0  
de dig

exemple : la science est estimable, mais la vertu l'est bien davantage.

2.0 Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à* ; on ne dit point *il est prêt à tomber*, mais *il est près de tomber*.

Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne* ; ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes : *l'armée est en campagne*, mais il faut dire : *j'ai passé l'été à la campagne*.

### Remarque sur le Régime.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs, ou par deux verbes à la fois, pourvu que ces adjectifs et ces verbes ne veuillent pas un régime différent.

#### Exemples.

Cet homme est utile et cher à sa famille.

Cet officier attaqua et prit la ville.

Mais on ne peut pas dire : *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parceque l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille* ; on ne peut pas dire : *cet officier attaqua et se rendit maître de la ville*, parceque le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville*.

## CHAPITRE XI.

### DE L'ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE est la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

#### Orthographe des Noms.

1.0 La première lettre des noms propres, des noms de dignité, doit être une lettre capitale : *Rousseau, Paris*.

2.0 Tous noms qui ne finissent point par *s* au singulier, en prennent une au pluriel; exemple: *un jardin charmant, des jardins charmans.*

3.0 C'est une faute d'écrire sans *h* les mots qui commencent par cette lettre: écrivez *l'honneur*, et non pas *l'onneur*; quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *nn*, il n'y en a qu'une dans *honorer*.

4.0 On écrit avec *mp*, *compte*, *compter*, pour signifier *supputer*; avec *m* seulement, *comte*, *comté*, titre, dignité; avec une *n*, *conte*, *conter*, pour signifier *raconter*.

5.0 On écrit avec *mp*, *champ*, pour signifier *terre*, et avec *nt*, *chant*, pour signifier l'action de *chanter*.

6.0 On écrit ainsi *faim*, besoin de manger, et *fin*, le terme où finit une chose: la mort est la *fin* de la vie.

#### Mots en ace et en asse.

On écrit ainsi par *ce*, *glace*, *besace*, *grimaace*, *espace*, *place*, *race*, *grace*, &c.

Et en *sse*, *terrasse*, *basse*, *grasse*, tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison: *j'aimasse*, *j'ap-pelasse*, &c.

#### Mots en ance et en enee.

On écrit par *a* les mots suivans: *abondance*, *constance*, *vigilance*, *distance*, &c.

Et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, *clémence*, *éloquence*, &c. (On suit à cet égard l'orthographe latine: *abundantia*, *prudencia*.)

#### Mots en ece et en esse.

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*; et par *sse*, *adresse*, *blesse*, *paresse*, &c.

#### Mots en ice et en isse.

On écrit ainsi par *ce*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipices*, &c.

Et par *ss*, *écrivisse*, *réglisse*, *jaunisse* ; tous les imparfaits du subjonctif de la deuxième et quatrième conjugaison : *je finisse*, *je endisse*.

Mots en *sion*, *tion*, *xion*, *ction*.

On écrit par *ns*, *appréhension*, *dimension*, *pension*, *convulsion*, *ascension*, &c. ; et par *ts*, *attention*, *condition*, *agitation*, *discretion*, &c.

Remarque. *T* conserve sa prononciation dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'une *x* ; *question*, *indigestion*, *mixtion* : autrement il se prononce comme *s* ; *attention*, prononcez *attension*.

On écrit par *x*, *fluxion*, *réflexion*, *complexion*, *gnusflexion*, &c. et par *ct*, *action*, *distinction*, *séduction*, *prédilection*, etc.

(Ces observations ne peuvent être réduites en règles générales, la lecture et le dictionnaire doivent en tenir lieu.)

## Orthographe des Verbes.

### PRESENT DE L'INDICATIF.

Singulier. 1.º Si la première personne finit par *e*, *j'aime*, *j'aouvre*, &c. on ajoute *s* à la seconde ; la troisième est semblable à la première ; exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

2.º Si la première personne finit par *s* ou *x*, la seconde est semblable à la première ; la troisième finit ordinairement en *t*, *je finis*, *tu finis*, *il finit*. (Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d*, *il vend*, *il prétend*.)

Pluriel. Le Pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons*, *ez*, *nt* : *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment* ; *nous finissons*, *vous finissez*, *ils finissent*.

## Imparfait de l'indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ois, ois, oit, iens, iez, oient.*

*J'aimois, tu aimois, il aimoit, nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.*

## Prétérit de l'indicatif.

Le prétérit défini a quatre terminaisons : *ai, is, us, ins,* de cette manière.

*J'aimai, tu aimas, il aimâ, nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.*

*Je finis, tu finis, il finit ; nous finîmes, vous finîtes, ils finirent.*

*Je reçus, tu reçus, il reçut ; nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent.*

*Je devins, tu devins, il devint ; nous devînmes, vous devîntes, ils devinrent.*

## Futur de l'Indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai, ras, ra, rons, rez, vont.*

*J'aimerai, tu aimeras, il aimera ; vous aimerez, ils aimeront.*

*Je recevrai, tu recevras, il recevra ; nous recevrons, vous recevrez, ils recevront. (1)*

---

(1) N'écrivez pas *je recevrai, je vendrai* ; on ne met *e* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

Il  
riez,

J  
vous

J  
vous

Il

que v

Il y  
cette

J'a  
aimas

Je  
nissiez

Je  
reçuss

Je  
vous d

Ren  
verbes

Sur M

L

## Conditionnel Présent.

Il se termine toujours ainsi : *rais, rais, roit ; rions, riez, roient.*

*J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit ; nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.*

*Je recevrais, tu recevrais, il recevrait ; nous recevriions, vous recevriez, ils recevraient.*

## Présent du Subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e, es, e, ions, iez, ent.*

*Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.*

## Imparfait du Subjonctif.

Il y a quatre terminaisons : *asse, isse, usse, inisse*, de cette manière.

*J'aimasse, tu aimasses, il aimât, nous aimassions, vous aimassiez, ils aimassent.*

*Je finisse, tu finisses, il finît, nous finissions, vous finissiez, ils finissent.*

*Je reçusse, tu reçusses, il reçût, nous reçussions, vous reçussiez, ils reçussent.*

*Je devinsse, tu devinsses, il devint, nous devinssions, vous devinssiez, ils devinssent.*

Remarquez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un z à la fin.

## REMARQUES.

Sur l'Orthographe des Pronoms, Adverbes et autres mots.

**L**EUR ne prend jamais r à la fin, quand il est joint à

un verbe ; alors il signifie à eux, à elles : ces enfans ont été sages, je leur donnerai un prix.

*Leur*, suivi d'un nom pluriel, prend un *s* : alors il signifie d'eux, d'elles : un père aime ses enfans, mais il n'aime pas leurs défauts.

On ne met point d'accent sur *o* dans *notre*, *votre*, quand ils sont devant un nom : *votre père*, *notre maison* ; mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *le nôtre*, *le vôtre*, *la nôtre*, *la vôtre* ; exemple : *mon livre est plus beau que le vôtre*.

On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu ; allez là : on n'en met point sur *la*, article : *la citoyenne* ; ni sur le pronom féminin *la* : *je la connois*.

On met un accent grave sur *où*, adverbe de lieu : où allez-vous ?

On n'en met point sur *ou*, conjonction : c'est vous *ou* moi.

On met un accent grave sur *à* préposition : je vais à Paris.

On n'en met point sur *a* troisième personne du verbe *avoir*, il a de l'esprit.

On met un accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe *devoir* : rendez à chacun ce qui lui est dû : on n'en met point sur *du*, article : *la lumière du soleil*.

SUPPLT. OBS. 62.

### De l'Apostrophe.

L'Apostrophe (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres *a*, *e*, *i*.

*a*, *e*, suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, se retranchent dans *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*.

*Le* ; on dit : *l'ami*, *l'enfant*, *l'instinct*, *l'oiseau*, *l'univers*, *l'honneur*, pour *le enfant*, &c.

La  
pour

Je,  
pour j

Me,  
m'inst

Te,  
pour te

Se,  
eupe, &c

De,  
guail, p

Ne,  
pas, pou

Que,  
avez-vous

Ce, on

L, à l

Quelqu  
autre.

Entre p  
elles, en

Jusque,  
jusqu'au c

l, se re  
rive, s'ils

Le trait  
moi, toi, t

eur, y, en,  
erbe.

ants ont

lors il si-  
mais iltre, quand  
on ; mais  
le vôtre,  
beau queieu ; allez  
yenne ; ni

lieu : où

est vous au

je vais à

du verbe

ticipes du  
t dû : on  
œil.

d'une de

e, se re-  
ce, ce.

au, l'uni-

## De la Grammaire Française.

*La*, on dit : l'abeille, l'épée, l'intention, laoisiveté, &c.  
pour la abeille, la épée.

*Je*, on dit : j'apprends, j'étudie, j'honore, j'oublie, &c.  
pour je apprends, &c.

*Me*, on dit : vous m'aimez, vous m'estimez, vous  
m'instruisez, &c. pour me aimez.

*Te*, on dit : je t'avertis, je t'ennuie, je t'invite, &c.  
pour te avertis, &c.

*Se*, on dit : il s'amuse, il s'ennuie, il s'instruit, il s'oc-  
cupe, &c. pour se amuse, &c.

*De*, on dit : beaucoup d'apparence, d'ignorance, d'ar-  
gueil, pour de apparence, &c.

*Ne*, on dit : je n'aime pas, je n'estime pas, il n'obéit  
pas, pour, ne aime pas, &c.

*Que*, on dit : qu'avez-vous fait, qu'importe, pour que  
avez-vous fait, &c.

*Ce*, on dit : c'est la vérité, pour ce est, &c.

*L*, à la fin des mots quelque, entre, jusque.

*Quelque* perd e devant un, autre : quelqu'un, quelqu'-  
autre.

*Entre* perd e devant eux, elles, autres : entr'eux, en-  
tr'elles, entr'autres.

*Jusque*, perd e devant à, au, aux, ici : jusqu'à Paris,  
jusqu'au ciel, jusqu'ici.

*L*, se retranche dans le mot si devant il, ils : s'il ar-  
rive, s'ils arrivent.

## Du Trait d'Union.

Le trait d'union (-) se met entre les verbes, et je, me,  
moi, toi, tu, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui,  
leur, y, en, ce, on, quand ces mots sont placés après le  
verbe.



## Exemples.

Irai-je ? viens-tu ? donnez-lui ? achevera-t-il ? viendra-t-elle ? a-t-on fait ? prenez-en ? &c.

On met encore le trait d'union entre deux mots tellement joints ensemble, qu'ils n'en font plus qu'un : *chef-d'œuvre, courte-pointe, avant-coureur.*

## Du Tréma.

Le *Tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *e, i, u*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède ; comme : *hair, païen, aïeul, ambiguë*, pour empêcher qu'on ne prononce ce dernier mot comme *fatigue*.

## De la Cédille.

La *Cédille* (¸). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a, o, u*, pour avertir qu'il doit avoir le son de *s*, comme dans *façon, leçon, façade, reçu*.

## De la Parenthèse.

La *Parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets ( ), dans lesquels on renferme quelques mots détachés ; exemple : *Celui qui évite d'apprendre (dit le sage), tombera dans le mal.*

## De la Ponctuation.

**I**L y a six marques pour indiquer, en écrivant, les endroits du discours où l'on doit s'arrêter.

1.º La virgule (,) se met après les noms, les adjectifs, les verbes qui se suivent.

## EXEMPLES.

La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.

L'histoire est instructive, agréable, amusante.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase.

EXEMPLE.

L'étude rend savant, et la réflexion rend sage.

2.0 Le point et la virgule (;) se met entre deux phrases, dont l'une dépend de l'autre.

EXEMPLE.

La douceur est à la vérité une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

3.0 Les deux points (:) se mettent après une phrase finie ; mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

EXEMPLE.

Il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?

4.0 Le point [...] se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini.

EXEMPLE:

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

5.0 Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation.

EXEMPLE.

Quoi de plus beau que la vertu ?

6.0 Le point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration.

EXEMPLE.

Qu'il est glorieux de mourir pour la patrie !

Suppl. Obs. 63.

FIN.

*Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or title.*

*Large block of handwritten text, possibly a list or index, with some lines crossed out.*

Page  
1  
4  
5  
6  
7  
8  
9

## OMISSIONS.

Page.	après la ligne.	liez SUPPLT. OBS.
27	23 de la 2de. col.	31
36	après le tableau	35
38	6	37
39	{ 15 ,,	38
		après les verbes irréguliers
54	2	45
56	14	46
58	{ 4 15	49
		50
59	24	51
60	26	52
61	{ 2 16	53
		54
62	23	55
64	{ 3 9	56
		57
68	17 12	58
		liez voir l'Observation 44e. du Sup.
69	{ 19 22 29	do do do 51e. do.
		59
		60
71	27	61

## ERRATA.

Page.	ligne.	pour.	liez.
1	3	française	françoise
4	3	française	françoise
5	dernière ligne	petits	petits
6	6	preposition	préposition
7	23	mal	mâles
8	{ 2 19	regle generale	règle générale
		espece	espece
9	{ 2 7 15	connait	connoit
		premiere	première
		deuxieme	deuxième

**E R R A T A.**

Page	ligne.	pour.	lisez.	Page		
10	{	11	troisième espece	troisième espèce	22	
		16	bon e	bonne		23
		26	regle generale	règle générale		
11	{	6	premiere	première	24	
		12	qu au	qu'au	25	
		15	deuxieme	deuxième	26	
		18	troisieme	troisième	28	
		21	quatrieme	quatrième	30	
		23	cinquieme	cinquième	31	
12	{	28	sixieme	sixième	32	
		8	regle	règle	33	
		11	pere, mere	père, mère	35	
		12	pere	père		
		13	mere	mère		
		23	égal)	(égal)	39	
27	pere, mere	père, mère	40			
3	[voir l'alinéa de la page 68]	(voir la première remarque de la page 59)				
10	pere	père				
13	{	17	le le	le	43	
		2 et 3	troisième, quatrième	troisième quatrième		
		3	cinquieme, sixieme, septieme, huitieme, neuvieme, lisez, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième.		46	
15	{	9	moitie	moitié	49	
		13	voir la page 72	voir la page 62	51	
15	{	15	quatrième especes	quatrième espèce	53	
		24	premiere	première		
16	{	14	aimabl	aimable	54	
		15	troisieme	troisième.		

# ERRATA

Page.	ligne.	pour.	lirez	
22	24 et 25	commencerons, commencerons		
23	dernière ligne	Voir le 5e alinéa de la page 78.		
	<i>lisez</i> voir les 5e et 6e alinéa de la page 67			
24	1ere. col. 34	Imperatif	impératif	
25	11	préteit antérieur, pteérit antérieur		
26	1ere. col. 28	Imperatif	impératif	
28	1ere. col. 35	Imperatif	impératif	
30	2e. col. 2	imperatif	impératif	
31	2	troisieme	troisième	
32	2e. col. 15	imperatif	impératif	
33	15	quatrieme	quatrième	
35	1ere. col. 1	Imperatif	impératif	
39	{	2	acquerant	acquérant.
		3	troisieme	troisième
		22	irreguliers	irréguliers
40	{	1ere col. 12	tréssaillir	tressaillir
		„	troisieme	troisième
		„	quatrieme	quatrième
43	{	1	française	françoise
		3	voir la grammaire, page 77, 6 §	„
46	1ere. col. 3	imperatif	impératif	
49	{	1ere. col. 29	„ tu fusses tombé ou tombée	
		35	imperatif	impératif
51	2e. col. 9	imperatif	impératif	
53	{	de la remarque.. 3.....	lors'quen	lorsqu'en
		7	espece	espèce
		10	aime	aimé
		17	regle	règle
54	{	7	premiere	première
		18	réflechis	réfléchis

## ERRATA.

Page.	ligne.	pour.	lisez
55	11	premiere regle	première règle
	16	prétés	prétés
	23	deuxieme regle	deuxième règle
56	17	preposition	préposition
	18	preposition	préposition
	19	precede	précède
	23	pere	père
	24	pere	père
	25	regime, preposition.	régime, préposition
	26	preposition	préposition
57	12	derriere, berber	derrière, berger
	22	courier	courrier
	29	lunion	l'union
58	20	courier n'a pu partir attendn,	courrier
	29	plutot	n'a pu partir, attendu plutôt
60	24	connaître	connoître
61	17	particulieres	particulières
	18	espece	espèce
	21	heroisme	héroïsme
65	2	troisième	troisième
	6	entièrement	entièrement
	14	•ngulier	singulier
68	33	fi	fi
69	13	à	à
71	9	dune	d'une
	13	et 14 seduction	séduction
	18	present	présent
	26	troisieme	troisième

Des

Le  
nombr  
MM.

DIN,

a o se

ea a l

ai a

oi a l

aie

ey

ei

eai

eau

eo

ie pre

oou se

eu, se

L'e

le fen

## SUPPLEMENT.

OBS. 1, page 4.

Des voyelles *a, e, i, o, u*, combinées avec d'autres voyelles

Les grammairiens n'ont jamais été d'accord sur le nombre des voyelles combinées. De ce nombre, sont MM. de PORT-ROYAL, l'abbé DANGEAU, MM. BOINDIN, DUCLOS & BEAUZÉ.

## EXEMPLES.

*a e* se prononce *a* dans *Caen* (ville)

*a o* se prononce  $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ dans } Laon, paon \text{ et } faon. \\ o \text{ dans un } taon, la saone, août \text{ et } août- \\ \text{teron.} \end{array} \right.$

*ea* a le son de *a* dans *mangea, songea* &c.

*ai* a le son de  $\left\{ \begin{array}{l} e \text{ muet dans } faisant, \text{ je } faisais \text{ et } ver- \\ \text{bes dérivés.} \\ é \text{ fermé dans } je \text{ chantai, j'ai, je } lirai, \&c \\ é \text{ ouvert dans } maître, maison, \&c. \end{array} \right.$

*oi* a le son de *è* ou *é* dans *connoître, &c.*

$\left. \begin{array}{l} aie \\ ey \\ ei \\ eai \end{array} \right\}$  même son *è* ouvert, *demangeaison, Seigneur, bey, haie.*

$\left. \begin{array}{l} eau \\ eo \end{array} \right\}$  ont le son de *e*, *bateau, peau, geolier, &c.*

*ie* prend le son de *i*, *je prie, je prierois, reniement, &c.*

*ou* se prononce *eu* ouvert, *mœurs, sœur, œuf, &c.*

*eu*, sonne *u* dans les tems, *j'eus, nous eûmes, j'eusse, &c.*

OBS. 2, page 4.

Sur les trois sortes d'*e*.

L'*e* muet est appelé féminin, parcequ'il sert à former le féminin dans les adjectifs : *sainte, bonne, &c.*



OBS. 3, page 4.

L'*e* fermé, est appelé masculin, parcequ'il indique le masculin lorsqu'il se trouve à la fin d'un adjectif ou d'un participe : *aisé, habillé, aimé, &c.*

OBS. 4, page 4.

L'*e* ouvert est de trois sortes : l'académie en distingue deux sortes, l'*e* ouvert grave : *procès, accès, succès* ; et l'*e* ouvert aigu, comme dans la seconde syllabe de *trompette*.

Le troisième *e* ouvert, se nomme *e* ouvert commun : il se prononce dans les premières syllabes de *père, mère, nièce, il appelle, je mène*.

*Prononciation de ces trois e.*

L'*e* ouvert grave, dans *procès, &c.* se prononce comme l'indique M. Lhomond.

L'*e* ouvert aigu, se rend par un son faible et délié, qui n'exige qu'une petite ouverture de la bouche.

L'*e* ouvert commun, se rend par une ouverture de bouche un peu moins grande que celle qu'exige l'*e* ouvert grave.

OBS. 5, page 5.

La lettre *c* se prononce comme la lettre *k*, devant *a, o, u, l, n, r* et *t* : *cabaret, cuve, clef, Cneius, crédit, acteur* : mais devant *e* et *i* elle se prononce comme l'*s* : *ciment, céder* ; également aussi devant *a, o, u*, quand on met une cédille dessous, comme : *ça, façade, façon, reçu*.

Sans cette explication, il doit être difficile à un écolier de prononcer les syllabes *ca, ce, ci, co, cu*.

OBS. 6, page 6.

MM. de Port-Royal, Levizac, et plusieurs autres célèbres grammairiens ne reconnoissent que neuf sortes de mots au lieu de dix ; ils en exceptent le *participe*.

indique le  
tif ou d'un

il distingue  
succès ; et  
de trom-

commun :  
ère, mère,

ce comme

délié, qui

ouverture de  
e lè ou-

avant a, o,  
rédit, ac-

me l's : ci-  
quand on  
façon, re-

un éco-

autres cé-  
sortes de  
e.

Je pense que leur opinion est fondée sur ce que, le participe est un mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif ; et qu'il ne peut, par cette seule raison, être admis au nombre des principales parties du discours.

Je laisse à mes lecteurs, le soin de juger le principe que j'avance relativement au participe.

### LE NOM OU SUBSTANTIF.

OBS. 7, page 7.

On comprend encore dans la classe des noms communs, les noms *abstrait*s et les noms *collectifs* ; ceux-ci divisés en *collectifs généraux* et *collectifs partitifs*.

Les noms *abstrait*s désignent une qualité toute seule, et détachée de son sujet, comme : *patience, pitié, grâce, bonté, force, justice, vengeance, colère, joie, amour, espérance, &c.*

Les *collectifs généraux* sont ceux qui, n'étant qu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses de même espèce, comme : *armée, peuple, forêt, royaume, &c.*

Les *collectifs partitifs*, sont, ainsi que l'explique Mr. Lhomond, *Ceux, &c. Voir la Grammaire, page 63.*

OBS. 8, page 7.

D'après le paragraphe qui donne lieu à la présente observation, ne sembleroit-il point que la marque du pluriel ne soit applicable qu'aux noms communs, et jamais aux noms propres ?

Cependant il est des *Noms Communs*, qui ne prennent point le pluriel, parcequ'ils n'expriment qu'une seule chose, ou une seule idée. De ce nombre sont 1.0 les noms de métaux considérés en eux-mêmes, comme : *or, argent, plomb, étain, fer, cuivre, vis-argent, bismuth, antimoine, &c.*

**Remarque.** On dit des *ors de couleurs*, des *fers noirs*, &c. mais c'est parceque l'on considère ces métaux comme mis en œuvre et divisés en plusieurs parties.

2.0 Les noms abstraits.

**Remarque.** On dit des *gloires admirables*, pour des ouvrages de peinture, représentant les attributs de la gloire. On dit aussi des *charités* pour signifier des aumônes.

3.0 Quelques mots relatifs à l'homme physique ou moral : tels que *malesse*, *repos*, *sang*, *paupreté*, &c. — ceux qui expriment les cinq sens, comme : l'*odorat*, l'*ouïe*, le *toucher*, la *vue*, le *goût* ; et ceux qui expriment les divers âges de la vie tels que : l'*enfance*, l'*adolescence*, la *jeunesse*, la *vieillesse*.

4.0 Les adjectifs pris substantivement, comme le *beau*, le *vrai*, l'*utile*, &c.

4. Les infinitifs des verbes employés substantivement, quand on ne peut pas y joindre un adjectif, le *lever*, le *coucher*, le *dîner*, &c. mais on dit des *soupers fins*, des *vires innocens*.

**Remarques.** De tous les mots qui ont passé des langues étrangères dans notre langue, sans être naturalisés dans la nôtre par un changement de forme, il n'y a que *débet*, *écho*, *factum*, "on prononce *facton*," *numéro*, *placet*, *récépissé* et *solo*, qui prennent la marque caractéristique du pluriel.

Mais on dira sans la marque du pluriel, des *alibi*, des *alinéa*, des *aparté*, des *déficit*, des *duo*, des *duplicata*, des *errata*, des *impromptu*, des *in-folia*, &c.

L'académie, MM. de Port-royal, de Wailly, Levizac, Girard &c.

Les noms propres prennent la marque du pluriel, quand on désigne dans ces noms toutes les personnes qui

ressemblent à celles qui les ont portés, alors on les assimile à des noms communs.

Un augurate aisément peut faire des Virgiles. (*Voltaire*).

Entre ceux qui t'adressent leurs veilles,

Parmi les *Pelletiers* on compte des *Cornelilles* (*Boileau*)

Donnez-moi des *Dauids*, et des *Pharaons* amis du peuple de Dieu, et ils pourront avoir des *Nathans* et des *Josephs* pour leurs ministres.

(*Massillon*, Sermon du Dim. des Ram.)

MM. de Port-royal, Girard, Condillac, Levizac, &c.

### COMMENT SE FORME LE PLURIEL DANS LES NOMS.

Troisième Remarque.

#### OBSERVATION 9, Page 8.

*Ciel* et *œil* font *cieux* et *yeux* dans le sens propre, et *ciels* et *œils* dans le sens figuré. Ainsi l'on dit des *cieux* de lit, de tableau, de carrière, et des *œils* de bœuf. (terme d'architecture.) ; de chat (terme de Sapidaire.)

### L'ARTICLE.

#### OBSERVATION 10, Page 8.

L'article se met encore devant les *Noms propres*, quand il y a ellipse. On dit les *Demosthènes*, les *Ciceroni* sont rares, c'est comme si l'on y avoit les orateurs, tels que *Demosthène* et *Cicéron*. *Le Tasse*, *le Corrège*, *la Saint-Pierre*, renferment aussi une ellipse ; c'est comme si l'on disoit : le poète appelé *Tasse*, le peintre appelé *Corrège*, la fête de *Saint Pierre*.

Les noms propres de royaumes admettent également l'article, et toujours parcequ'il y a ellipse : en effet, nous disons *la France*, *le Rhin*, &c.

**ADJECTIFS.** L'article convertit en *substantifs* la plupart des *adjectifs* : on dira le *vrai*, le *beau*, le *sublime*, le *nouveau*, le *fâcheux* ; alors, ces *adjectifs* acquièrent les propriétés des *substantifs*, et peuvent être employés seuls, rien n'est *beau* que le *vrai* : ils peuvent être accompagnés d'un *adjectif* qu'ils régissent, le *vrai* seul : de pouvoir être ce que la logique nomme le sujet de la proposition, le *vrai* seul est *aimable*.

**VERBES.**—L'article donne également la forme et la valeur des noms *substantifs* à quelques *infinitifs* des verbes, tels que le *boire*, le *manger*, le *dîner*, le *souper*, le *lever* le *coucher* du soleil.

*Adverbes*, *prépositions*, *Conjonctions*, Enfin l'article a la même vertu devant ces parties d'oraison, il leur donne la propriété des *substantifs* quand il les précède : le *pour*—*quoi*, le *comment*—le *pour*, le *contre*, &c. les *si*, les *mais*, les *car*, ect.

OBS. 11, page 9.

Je ne pense pas qu'il soit régulier de dire que l'on connoît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* ; et du genre féminin, quand on peut mettre *la* : mais bien, que l'un est du genre masculin quand il est précédé par *le* ; et que l'autre est du genre féminin, quand il est précédé par *la*.

Au dictionnaire seul, est réservé le soin d'indiquer le genre des noms, quand ils ne sont point précédés par l'article.

OBS. 12, page 10.

DE L'ADJECTIF.

La nature des *adjectifs* n'est pas tellement fixe et déterminée qu'ils ne puissent devenir quelque fois de véritables *substantifs* ; c'est lorsque, cessant de les considérer sous leur rapport de qualification, nous en faisons les objets de nos pensées, comme le *bon* est préférable au *beau* ; le *vrai* doit être le but de nos recherches ; en ces

substantifs la  
le sublime,  
quièrent les  
employés seuls,  
accompagnés  
de pouvoir  
proposition,

forme et la  
ifs des ver-  
souper, le

l'article a  
leur donne  
e : le pour-  
les si, les

que l'on  
quand on  
l'on peut  
masculin  
du genre

ndiquer le  
écédés par

xe et dé-  
s de véri-  
s considé-  
faisons les  
férable au  
en cas

exemples, *le bon*, c'est-à-dire *ce qui est bon* &c. ; *le vrai*, c'est-à-dire *ce qui est vrai*, &c. ne sont pas des purs adjectifs ; ce sont des adjectifs pris substantivement qui désignent un sujet quelconque, en tant qu'il est *bon* ou *vrai*.

Souvent aussi les substantifs deviennent de vrais adjectifs, lorsqu'ils sont employés à qualifier, comme *Henry IV fut vainqueur et roi comme Alexandre ; vainqueur et roi*, substantifs qualificatifs, sont des adjectifs, puisqu'ils qualifient le mot *Henry IV*.

Dumarsais, Levizac.

Mais si je dis *Corneille est un poète* ; le mot *poète* est substantif parcequ'il est évident que je veux mettre *Corneille* dans une certaine classe d'écrivains. *Poète* au contraire est adjectif dans cette phrase, *Corneille est poète* ; car alors je ne veux qu'indiquer la qualité que j'attribue à *Corneille*. ———— Condillac.

## DU GENRE DES ADJECTIFS.

OBS. 13, page 11.

L'e muet qui termine les adjectifs, n'est pas toujours la marque du féminin. Dans certains adjectifs il est également la marque du masculin et du féminin. On ne connoît alors dans quel genre ces adjectifs sont employés que par celui des substantifs qu'ils accompagnent ; tels sont *volage, fidèle, aimable, prude, riche, rebelle*.

## Accord des Adjectifs avec les Noms.

OBS. 14, page 13

Outre la règle générale de l'accord des adjectifs avec les substantifs qu'ils qualifient, il existe des règles particulières qu'il est nécessaire de faire connoître.

Il est des adjectifs qui, placés avant des substantifs, deviennent de vraies prépositions, et alors qui restent invariables, ce sont *excepté, supposé*. Mais quand ces mots

sont placés après des substantifs, ils redeviennent des adjectifs, et par conséquent doivent en suivre les mêmes règles.

D'autres adjectifs sont pris adverbialement, \* — Voir la remarque de M. Lhomond, page 59, 7e. §.

L'adjectif se met toujours au pluriel, quand il se rapporte à deux substantifs singuliers : cette règle ne s'observe que lorsque l'adjectif se rapporte à des personnes.

S'il se rapporte à des substantifs de choses, ces substantifs sont en sujet ou en régime.

S'ils sont en *sujet*, l'adjectif suit la même règle que ci-dessus, c'est-à-dire qu'il prend la marque du pluriel.

S'ils sont en *régime*, l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier, comme : *cet acteur joue avec un goût et une noblesse charmante* (Condillac) = *Il avoit la bouche et les yeux ouverts, ou les yeux et la bouche ouverte* (Th. Corneille) — *Toute sa vie n'a été qu'un travail et qu'une occupation continuelle* (Massillon). On lit dans Racine : (discours prononcé à l'académie françoise, à la réception de l'abbé de Colbert) : *Tous les mots de la langue et toutes les syllabes nous paroissent précieuses.*

Remarque. Cette même règle s'observe encore en faveur du pronom relatif lorsqu'il est également placé après deux substantifs de choses. *Il y a une véritable vertu, une candeur et une ingénuité à la quelle on ne se méprend point, pourvu qu'on y soit attentif.* [Fénélon]

Il existe ici une difficulté sur la quelle les grammairiens ne sont nullement d'accord : c'est sur un nom suivi de plusieurs adjectifs qui expriment différentes espèces d'un même genre. Les uns veulent que le substantif

\* Ce sont ceux qui ne figurent dans la phrase que pour modifier le verbe au quel ils sont joints, ou pour exprimer une circonstance.

soit mis au pluriel, et que les adjectifs qui le suivent restent au singulier ; les autres veulent que le substantif, ainsi que les adjectifs qui l'accompagnent, soient mis au singulier. Les uns ont dit, *les langues françoise et Angloise sont fort cultivées*. Les autres ont rejeté cette construction et ont dit : *la langue françoise et l'angloise sont fort cultivées*. Ces derniers s'appuyent de ce principe, que le substantif a seul le droit de déterminer l'accord de l'adjectif, tandis qu'autrement les adjectifs régleroient l'accord du substantif : ce qui seroit donc contraire aux règles de la grammaire.

Cependant il existe un si grand nombre d'auteurs modernes qui font usage de pluriel pour le substantif, qu'il sembleroit que l'usage actuel a consacré cette irrégularité.

#### Degré. de signification dans les Adjectifs.

OBS. 15, page 14.

Le comparatif de *supériorité* se forme encore en mettant *mieux, bien autre, tout autre* avant l'adjectif.

Il est à la cour *mieux* qu'homme du monde (Acad.)  
*Le vin de Tonnerre est bon, mais celui de Rheims est bien d'autre vin, ou est tout autre vin.* (Acad.)

OBS. 16, page 14.

Le comparatif d'*infériorité* se marque encore par *ne... si* avant l'adjectif ; et la conjonction *que*, après.

*La fortune ne paroît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien.*

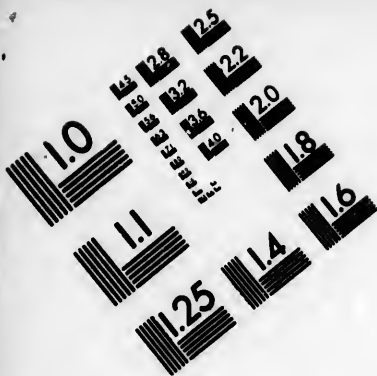
OBS. 17, page 14.

Le comparatif d'*égalité*, se forme également en mettant *si* avant l'adjectif ; *tant* et *autant* avant le substantif, et le verbe, et la conjonction *que* après.

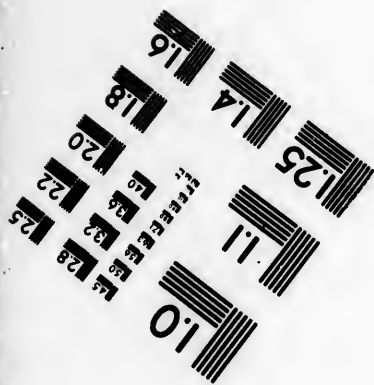
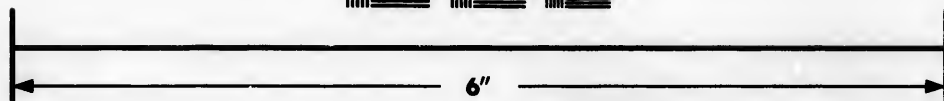
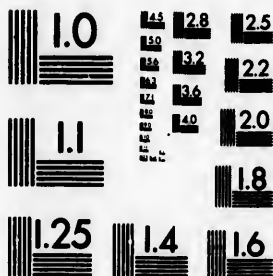
*Il n'est point de sots si incommodes que ceux qui ont*







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.0



de l'esprit. (Larochefoucault).

*L'ambition n'a pas tant d'esclaves que la paresse.* (Marmontel). *Elle a autant de vertu que de beauté.*

On peut néanmoins employer autant avec deux adjectifs qui ne sont séparés que par ce mot et que.

*Elle est modeste autant que spirituelle.*

OBS. 18, page 14.

Nous appelons *superlatif absolu*, celui qui exprime une qualité sans aucun rapport à une autre chose. On le forme par un de ces mots *très, fort, bien, infiniment, extrêmement*, mis avant l'adjectif.

Le *superlatif relatif* exprime une qualité dans le plus haut degré, mais avec rapport à une autre chose. Ce *superlatif* se forme en plaçant l'article avant les adverbes comparatifs *plus, moins, meilleur, moindre, pire*.

Il se forme également en mettant les pronoms *mon, ton, son, notre, votre, leur* avant les adverbes comparatifs, parcequ'alors ils font les fonctions de l'article. Dans cette phrase, *c'est mon meilleur ami*, c'est-à-dire *c'est le meilleur de mes amis*, &c.

## NOMS ET ADJECTIFS DE NOMBRE.

OBS. 19, page 14.

Les noms de nombre *Cardinaux*, (considérés comme *adjectifs de nombre*) servent à exprimer la quantité des personnes et des choses, comme *un*, &c.

Le nombre cardinal *un*, s'emploie selon les circonstances au masculin et au féminin.

OBS. 20, page 15.

Les nombres *ordinaux*, (considérés comme *adjectifs de nombre*) marquent le rang que les personnes et les choses occupent entr'elles.

## Des Noms de Nombres Substantifs.

On les divise en *collectifs*, *distributifs* et *proportionnels*.

OBS. 21, page 15.

Les nombres compris dans le paragraphe qui a donné lieu à cette observation, sont appelés *collectifs*.

OBS. 22, page 15.

Les noms de nombre substantifs, tels que : *la moitié*, &c. sont appelés *distributifs*.

OBS. 23, page 15.

Ceux, comme le *double*, &c. sont appelés *proportionnels*.

La véritable définition de chacune de ces espèces de noms de nombre est donnée par M. Lhomond.

## Du Pronom.

*Pronom de la troisième personne.*

OBS. 25, page 17.

Il est utile d'observer que les pronoms personnels n'ont pas tous la même propriété, ceux de la première personne, *je, me, moi, nous* ; et ceux de la seconde *tu, te, toi, vous* ne désignent jamais que des personnes ou des choses personnifiées ; ceux de la troisième personne *il, ils, elle, elles, le, la, les* s'emploient à désigner les personnes et les choses.

Remarque. — Les pronoms *lui, elle, elles, leur, leurs* ne se disent point des choses, quand ils sont en régime direct, ou en régime indirect, dans ce cas on y supplée par les pronoms *le, la, les*, ou par les pronoms *en* et *y*.

Néanmoins l'usage autorise à se servir des pronoms *lui, eux, elle, elles*, en régime direct ou en régime indirect, quand on parle des choses personnifiées, ou aux-

quelles on attribue ce qu'on a coutume d'attribuer aux personnes. *Le luxe est comme un torrent qui entraîne tout après lui.* — *J'aime la vérité au point que je sacrifierois tout pour elle.*

Fromant, MM. de port-royal, Condillac, d'Olivet de Wailly.

### Pronoms Possessifs.

OBS. 26, page 18.

Bien que les pronoms possessifs marquent la possession d'une chose, et qu'il sembleroit que leur usage dût toujours être maintenu, cependant on y supplée quelquefois.

#### Pronoms *mon, ma, mes.*

On met l'article au lieu des pronoms possessifs ayant un nom en régime, quand un des pronoms personnels, sujet ou régime, y supplée suffisamment, ou que les circonstances ôtent toute équivoque. Ainsi au lieu de dire, *j'ai mal à ma tête, j'ai reçu un coup de feu à mon bras* ; on dit : *j'ai mal à la tête, il a reçu un coup de feu au bras.*

Mais si le pronom personnel n'ôte pas l'équivoque, il devient nécessaire de joindre le pronom possessif au nom, ainsi l'on dira : *je vois que ma jambe s'enfle.* L'on s'exprime ainsi, parcequ'on peut voir s'enfler la jambe d'un autre aussi bien que la sienne.

Le P. Buffier, Regnier Desmarais, Dewailly.

On met encore l'article au lieu du pronom avant un nom précédé d'un verbe réfléchi, comme : *je me suis blessé à la main.* — Levizac, Dewailly.

Cependant l'usage admet : *je me suis tenu toute la journée sur mes jambes.* Il en est ainsi de ces phrases : *je l'ai vu de mes propres yeux.* — *Je l'ai entendu de mes propres oreilles.* [Les décisions de l'Acad. — Dumarsais, Dewailly.]

Les pronoms possessifs se suppriment avant les noms

attribuer aux  
entraîne tout  
sacrifierois

d'Olivet de

a possession  
ge dût tou-  
quelquefois.

essifs ayant  
personnels,  
que les cir-  
ieu de dire,  
mon bras ;  
feu au bras.

quivoque, il  
sif au nom,  
L'on s'ex-  
ambe d'un

n ayant un  
e me suis

ute la jour-  
phrases : je  
de mes pro-  
arsais, De-

les noms

qui doivent être suivis de *qui, que*, et d'un pronom de la même personne que ces pronoms possessifs. On ne dit pas : *j'ai reçu votre lettre que vous m'avez écrite, mais bien, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite.*

*Ton, Ta, Tes.*

Ces pronoms suivent la règle des pronoms *mon, ma, mes.*

*Son, sa, ses, leur, leurs.*

Ces pronoms possessifs ont rapport à des personnes ou à des choses personnifiées, ou ils ont simplement rapport à des choses. S'ils ont rapport à des personnes ou à des choses personnifiées, on les emploie dans tous les cas : mais s'ils ont rapport à des choses l'usage varie. Les grammairiens n'ont jamais été d'accord sur ce point : ainsi, de toutes les raisons qu'ils donnent, voici la plus simple, et en même tems celle qui sembleroit la plus juste. Les pronoms *son, sa, ses, leur, leurs*, est-t-il dit dans une nouvelle grammaire, indiquent la propriété : or toute propriété ne convient qu'à ce qui est et respire. On ne peut pas dire que des fleurs, des fruits soient des propriétés d'un arbre, qui est un être inanimé. On ne peut donc pas dire : *voilà un bel arbre, j'admire ses fleurs, ses fruits ; mais j'en admire les fleurs, les fruits*, cela étant :

Quand il s'agit des choses, on ne doit employer les pronoms possessifs *son, sa, ses, leur, leurs*, que lorsqu'il est impossible de se servir du pronom *en*.

*Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur.*

Ces pronoms ne sont jamais joints à un nom, mais ils y ont rapport, alors donc on ne peut jamais les employer, que quand le nom au quel ils se rapportent a été précédemment exprimé.

Ces pronoms sont remplacés par les pronoms personnels, quand des noms de choses sont mis pour des noms de personnes.

*Il n'y a point de meilleure épée que lui.* Si dans cette phrase on substitue la sienne à lui, elle signifiera que son épée est de la meilleure trempe : tandis que l'on parle d'un homme qui excelle à faire des armes.

Ces possessifs ne peuvent pas se rapporter à des noms pris dans un sens indéfini. On ne dira pas : *il n'est point d'humeur à faire plaisir, et la mienne est bienfaisante* ; on doit dans ce cas employer un autre tour, et dire par exemple : *il n'est pas d'humeur à faire plaisir, et moi, je suis d'une humeur bienfaisante.*

Mais ces pronoms s'emploient préférablement au pronom personnel correspondant, quand ils peuvent se rapporter à un nom pris dans une signification définie. On doit donc dire : *c'est le sentiment de mon frère et le mien, plutôt que c'est le sentiment de mon frère et de moi.*

### Pronoms Démonstratifs.

OBS. 27, page 19.

*Ci et là* sont des pronoms démonstratifs. Autrefois *ci* s'employoit seul, ainsi qu'on en trouve la preuve dans nos anciens auteurs. Il étoit encore en usage du tems de M. de Sévigné : *nous verrons entre ci et Pâques.* Aujourd'hui, il se met toujours à la suite d'un nom, *cet homme-ci.* Le pronom *là* s'emploie seul ou à la suite d'un nom.

*Ci* marque l'objet le plus proche ; *là* marque l'objet le plus éloigné.

Ces pronoms sont joints à ceux énoncés en la page 19.

Ce, pour ce pronom, voir l'observation qui en est donnée à la page 65.

### Pronoms Relatifs.

OBS. 28, page 20.

On distingue encore comme pronoms relatifs *le quel, quasi et où* mis pour *au quel.*



i dans cette  
fière que son  
e l'on parle

à des noms  
il n'est point  
bienfaisante ;  
et dire par  
ir, et moi, je

ment au pro-  
uvent se rap-  
définie. On  
re et le mien,  
de moi.

. Autrefois  
preuve dans  
e du tems de  
l'âges. Au-  
un nom, est  
à la suite

arque l'objet

en la page 19.

en est dou-

rifs le quel,

Ils sont tous des deux genres et des deux nombres. Ils ont une propriété différente.

Le relatif *le quel* se dit des personnes et des choses.

Il ne s'emploie en sujet ou en régime direct, que pour éviter toute équivoque ou deux *qui* de suite, comme :

*Aussitôt que je fus débarrassé des affaires de la cour, je fus trouver l'homme qui m'avoit parlé du mariage de Mde. de Miramion, lequel me parut dans les mêmes sentimens.*

On voit dans cette phrase que *qui* au lieu de lequel, auroit pu se rapporter à Mde. de Miramion, ou à l'homme qui avoit parlé de son mariage.

Le pronom *lequel* n'est donc principalement employé qu'en régime indirect.

Le relatif *quoi* est pour le pronom *lequel, laquelle*. Il est des deux genres et des deux nombres : il ne se dit absolument que des choses. Il est quelque fois régime direct, presque toujours régime indirect, et jamais sujet.

*A quoi sert le mérite sans protection ou sans bonheur ?* [Girard] *Ce sont des conditions sans quoi la chose n'avoit pas été conclue. Voilà le sujet pour quoi on l'a arrêté.*

Dans le premier exemple *à quoi* est pour *à quelle* ; dans le second *sans quoi* est pour *sans lesquelles* ; et dans le troisième *pour quoi* est au lieu de *pour le quel*.

Le pronom relatif *où* est des deux genres et des deux nombres. Il ne se dit que des choses. Ils se joint aux prépositions *de* et *par*, et forme avec elles les deux relatifs *d'où* et *par où*. Ces trois relatifs s'emploient pour au quel, dans le quel, du quel et par le quel.

Les pronoms *où*, *d'où* et *par où* ne doivent être employés que lorsque les noms aux quels ils se rapportent, ou les verbes aux quels ils sont joints, marquent une sorte de

mouvement ou de repos, du moins par métaphore. Restant, Dewailly &c.

*Voilà le but où il tend,—le péril d'où je m'échappe.*

### Pronoms Interrogatifs.

OBS. 29, page 20.

On considère encore comme pronoms interrogatifs *que, quoi, où, d'où* et *par où*.

Les pronoms *que* et *quoi* ne se disent absolument que des choses. Ils signifient *quelle chose*. Ils s'emploient au commencement d'une phrase, comme : *Que pouvait la valeur dans ce combat funeste ? A quoi vous occupez-vous ?*

Règle. *Que* et *quoi* régissent la préposition *de* avant l'adjectif qui le suit.

*Où, d'où, par où* sont pronoms absolus, quand on peut les tourner par *quelle chose*, ou par *quel* et un substantif, ou quand ils sont employés pour *quoi*. Exemples : *Par où en viendrez-vous à bout ?* c'est-à-dire, *par quels moyens, par quoi en viendrez-vous à bout ? où allez-vous ? pour en quel lieu allez-vous ?* &c. Dewailly, Restant, Levizac, l'Acad.

### Pronoms Indéfinis.

OBS. 30, page 21.

*Pronoms Indéfinis qui ne se joignent jamais à un Nom.*

On considère de ce nombre, *l'un l'autre*. Ce pronom prend les deux nombres et les deux genres. Il se dit des personnes et des choses, et prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent. Il s'emploie conjointement ou séparément.

Employé conjointement, il exprime un rapport réciproque entre plusieurs personnes, ou plusieurs choses.

*L'un* ne figure dans les phrases que comme en quel-

shore. Res-

chappe.

rogatifs que,

ument que  
s'emploient

ge pouvait  
us occupex-

on de avant

and on peut  
substantif,

mples : Par  
r quels mo-

allez-vous ?  
Restant,

mais à un

Ce pro-

nes. Il se  
rticle avant

Il s'emploie

apport réci-

rs choses.  
ne en quel-

que sorte régissant, et l'autre qu'en qualité de régi. Aussi n'y a-t-il que ce dernier qui prenne une préposition, si le mot auquel il se rapporte en exige une, comme : *Ils méditent l'un de l'autre.* — Regnier Desmarais — Restant, Dewailly.

*L'un, l'autre*, ces deux mots employés séparément, marquent division de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, et ne forment plus alors un seul pronom : ils en forment deux qui figurent dans les phrases aux mêmes titres que les substantifs, et *l'un* peut avoir une préposition comme *l'autre*.

*L'un* se met pour les personnes ou pour les choses dont on a parlé d'abord ; *l'autre* pour les personnes ou pour les choses dont on a parlé en dernier lieu. *Charles XII, roi de Suède, éprouva ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé par l'autre.* [Voltaire.

Remarque. — Il ne faut pas confondre *l'un & l'autre* avec *l'un l'autre*. Quand on dit *ils se détruisent l'un et l'autre*, cela signifie que l'un se détruit et que l'autre se détruit aussi. Mais *le feu et l'eau se détruisent l'un l'autre*, signifie que l'un de ces élémens détruit l'autre.

Pronoms indéfinis, tantôt joints à un nom, et tantôt seuls.

Ces pronoms sont encore *pas un, autre, l'un et l'autre*. Ces mots comme ceux énoncés dans le § 3.0, sont de vrais pronoms quand ils sont employés seuls, mais ils ne sont plus que des adjectifs, lorsqu'ils sont joints à des noms.

*Pas un* peut être employé soit comme pronom, soit comme adjectifs. Il marque exclusion.

*Pas un* pronom s'emploie comme *aucun* dans une signification restreinte et relative. Il exprime une exclusion plus générale qu'*aucun*. *Pas un ne le croit.* On

ne s'en sert guère que dans le style familier, ou dans des expressions proverbiales. *Il est aussi savant que pas un.*

*Pas un* adjectif prend le féminin, mais il ne prend jamais le pluriel ; *cette dame est plus aimable que pas une.*

*Autre* des deux nombres et des deux genres est pronom ou adjectif, et sert à distinguer les personnes et les choses.

Il est pronom quand il est joint à un substantif, ou qu'il est précédé du pronom *en*, ou qu'il y a ellipse dans les phrases, comme : *les anciens ne croyoient pas qu'il y eût un autre monde. — Le temple de Salomon ayant été détruit, on en rebâtit un autre par ordre de Cyrus. — On ne peut être heureux en cette vie et en l'autre.*

*L'un* et *l'autre* marquent l'assemblage de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, et sont des deux genres et des deux nombres. Ils sont pronoms quand ils ne sont pas joints à un substantif, comme : *l'un et l'autre rapportent les mêmes circonstances.*

Ils sont adjectifs quand ils sont joints à un substantif singulier. *Il est très-rare qu'on se serve également bien de l'une et l'autre main.*

## DES CONJUGAISONS.

Première Conjugaison en *er*.

OBS. 31, page 27 et 28.

On distingue également un *plus-que-parfait sur-composé*, comme : *j'avois eu aimé*, &c. — Un *futur passé sur-composé*, comme : *j'aurai eu aimé*, &c. — Un *conditionnel passé sur-composé*, comme : *j'aurois eu aimé*, &c.

On se sert aussi rarement de ces trois temps sur-composés que du quatrième prétérit dont il est parlé page 27. \*

\* On objectera que ces temps, n'ayant pas lieu dans les auxiliaires, ne sont pas admis dans les verbes passifs.

Ces temps sur-composés se trouvent dans les quatre conjugaisons.

OBS. 32, page 29.

Remarque. — Pour conjuguer un verbe sur un autre verbe de quelque conjugaison qu'il soit, il faut savoir :

1.º Que dans les verbes il y a des *radicales*, ou lettres qui précèdent la terminaison ; et des *finale*, ou lettres qui donnent la terminaison : les premières sont invariables : les secondes sont variables ; dans *aimer*, la terminaison commune aux verbes de la première conjugaison est *er*, les radicales sont *aim*.

2.º Qu'il y a des *temps simples*, c'est-à-dire, qui n'ont point d'auxiliaires comme *j'aime*, *j'aimerais*, et des *temps composés*, c'est-à-dire, qui emploient un auxiliaire, comme : *j'ai aimé*, *j'aurai aimé*, &c.

3.º Que les *temps simples* se divisent en *temps primitifs*, qui servent à former d'autres temps ; et en *temps dérivés*, qui se forment des *primitifs*.

Cela étant : supposons le verbe *chanter* à conjuguer. La terminaison en *er* fait connoître que ce verbe est de la première conjugaison : les radicales sont donc *chant*. Si on ajoute à ces radicales, les terminaisons qui suivent *aim* dans les cinq temps primitifs, l'on a :

*Infinitif présent*, chant-er ; *part. présent*, chant-ant ; *part. passé*, chant-é ; *indic. prés.* je chant-e ; *prés. défini*, je chant-ai.

### Deuxième Conjugaison en *ir*.

OBS. 33, page 31.

Dans *finir*, la terminaison commune aux verbes de la deuxième conjugaison est *ir*, les radicales sont *fin*.

Troisième Conjugaison en *oir*.

OBS. 34, page 33.

Dans recevoir les radicaux sont *recev*.

Quatrième conjugaison en *re*.

OBS. 35, page 35.

Dans rendre les radicaux sont *rend*.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

DES TEMPS PRIMITIFS.

OBS. 35, bis, en tête du tableau, à la page 36.

On appelle *temps primitifs* d'un verbe, ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons, et qui n'empruntent pas un des temps des auxiliaires avoir ou être.

Des Temps dérivés.

OBS. 36, page 37.

Du présent de l'infinitif se forme encore le futur de l'indicatif dans les verbes de la troisième conjugaison, en changeant *oir* en *rai*, comme : *recev-oir*, je *recev-rai*.

OBS. 37, après la ligne 6, de la page 38.

Plusieurs grammairiens forment également, du présent de l'infinitif, le conditionnel présent en changeant *r* ou *re* en *rai*, et *oir* en *rois*.

Cette dernière règle semble la plus exacte, si l'on reporte à la fonction des *temps primitifs*. Le futur est un temps dérivé de l'infinitif, il ne peut donc aider à former les autres.

Des Temps Composés.

OBS. 38, après la 1<sup>re</sup> ligne de la page 39.

On comprend encore dans les *temps composés*, le présent

rit antérieur, comme : *j'eus aimé.* — le conditionnel passé, *j'aurais ou j'eusse aimé.* — le prétérit, ou le parfait du subjonctif, *que j'aye ou que j'aie aimé.*

Ces temps composés se forment avec

Le prétérit défini . . . . . }  
Le conditionnel présent . . } . . . du verbe **AVOIR.**  
Le présent du subjonctif . . }

Verbes Irréguliers et Deffectifs.

OBS. 39, après les verbes irréguliers, page 39.

Les verbes *irréguliers* sont ceux aux quels les terminaisons du verbe qui leur sert de modèle ne conviennent pas dans tous les temps primitifs ou dérivés. Les verbes *deffectifs* sont ceux aux quels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas.

De la place du Sujet ou Nominatif.

OBS. 40, page 43.

Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe, mais il existe des exceptions, (Voir la Grammaire, (P. 66 et 67.)

Autre exception. — Le *sujet*, soit nom, soit pronom, se place encore après le subjonctif qui marque un souhait.

*Puisse la perfidie et la division  
Etre le digne fruit d'une telle union !*  
(Volt., Zullme. act. 2, sc. 4.)

Le sujet se place après le verbe, dans les verbes qui commencent par *quoique.*

*Quoiqu'en dise Aristote, et sa docte cabale,  
Le tabac est divin et n'a rien qui l'égale,*  
(Th. Corn. festin de Pierre, act. 1er. Sc. 1ere.)

Il se met après le verbe, quand ce verbe a pour régime un pronom qui le précède, comme : *le trouble, le dou*

17.  
19.  
EMPS.  
a page 36.  
eux qui servent  
conjugaisons,  
des auxiliaires  
ore le futur de  
conjugaison, en  
je recevrai.  
page 38.  
nent, du présent  
angeant r ou re  
acte, si l'on  
Le futur est  
t donc aider  
page 39.  
posés, le prété

*leur et les regrets qu'entraînent après soi toutes les passions vicieuses, devraient nous avertir de leur résister.*

(Lévizar.)

Il se met après le verbe, quand il doit être suivi de plusieurs mots qui en dépendent, comme : *déjà pour l'honneur de la France étoit entré dans l'administration des affaires un homme plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités.*

### Accord des Verbes avec le Nominatif.

La règle qui prescrit de mettre au pluriel le verbe qui se rapporte à deux sujets singuliers, n'est pas toujours suivie. Nous avons la preuve du contraire par *la harpe, Th. Corneille, Fénelon, Marmontel, Bossuet, Voltaire, Massillon & Daguesseau.*

Ces écrivains mettent le verbe au singulier, quoiqu'il puisse y avoir dans une phrase plusieurs sujets liés ou non liés par une conjonction.

Cependant il est mieux d'admettre l'opinion d'un grand nombre de Grammairiens, qui veulent :

1.º Que le verbe prenne la marque du pluriel quand il se rapporte à deux sujets singuliers liés ou non liés par une conjonction.

2.º Que le verbe soit mis au singulier, si les deux sujets singuliers sont unis par la conjonction *ou*, parceque, comme il est dit plus haut, le propre de cette disjonctive est de donner nécessairement l'exclusion à l'un des deux sujets. *La séduction ou la terreur l'a entraîné dans le parti des rebelles.*

Dans le cas de deux noms sujets, l'un singulier et l'autre pluriel, c'est le nombre du dernier qui règle l'accord, en conséquence on doit dire : *le crédit que cette place donne, ou les Emoluments qui y sont attachés la lui font rechercher.*

*Et les Emolumens qui sont attachés à cette place, ou le*



ter les pe-  
rtaiser.

(Lévizar.)

tre suivi de  
déjà pour  
Administration  
prit et par

natif.

le verbe qui  
pas toujours  
par la barpe,  
et, Voltaire,

er, quoiqu'il  
liés ou non

pinion d'un

urriel quand  
non liés par

les deux su-  
y, parceque,  
tte disjonc-  
sion à l'un  
l'a entrai-

ulier et l'au-  
gle l'accord,  
e cette place  
la lui font

place, ou le

crédit, qu'il y a une loi qui le rend nécessaire.

3.0 Que si les deux sujets unis par la conjonction *et* sont des pronoms de la troisième personne, le verbe soit au singulier, comme : *il ou elle vichara avec moi* ; mais que si ces pronoms sont de différentes personnes, le verbe soit mis au pluriel, comme : *vous ou moi le ferons*.

4.0 Que le verbe s'accorde avec le premier sujet quand celui-ci est lié à un second sujet par les conjonctions *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*.

*La ferveur de l'âme, comme celle du corps, est le fruit de la tempérance.* (Marmontell. — *L'envie de l'âme que toutes les autres passions, ce qui est comparable avec le bonheur.* — *Je remarquerai ce qu'un sage, mais quel article doit servir au hasard de la plus.* (Voltaire sur les hor. act. 1.)

*Aristophane, aussi bien que Ménandre,*

*Charmlot les Grecs assemblés pour Festin.*

(J. B. Rousseau.)

5.0 Que le verbe soit au singulier, malgré les pluriels qui précèdent, si une expression, telle que *chacun*, *personne*, *rien*, *tout*, réunit tous les sujets en un seul ; ou si la conjonction *adverbiale* *mais*, est placée avant le dernier sujet singulier, comme : *biens, dignités, honneurs tout dispartoit à la mort.* — *Non seulement toutes ses richesses, et tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'évanouit.*

### Régime des Verbes.

### REGIME DES VERBES ACTIFS.

OBS. 41, pag. 44.

Le régime indirect n'est pas toujours précédé de la préposition *à*, elle est aussi entendue devant les pronoms.

Il devient donc nécessaire de dire que le régime direct se connaît par le rapport à cette mention, *à qui* ou *de qui* ; *à quoi* ou *de quoi*. La première pour les personnes, la

la seconde pour les choses. Exemple : *La conscience nous fournit une preuve de l'immortalité de l'âme. Une preuve à qui ?* Réponse, *à nous. À nous* est donc le régime indirect du verbe *fournit*.

## Régime des Verbes passifs.

OBS. 42, page 47.

Remarques. — 1.º On est souvent embarrassé sur le choix que l'on doit faire des prépositions *de* ou *par*, que régit ordinairement le verbe passif ; voici, pour se fixer, une règle qui, si elle n'est pas universelle, est du moins très-étendue.

Quand le verbe exprime des actes intérieurs de l'âme, auquel le corps n'a point de part, on emploie *de* : un *jeune homme vertueux* est estimé *de tout le monde, même des libertins*.

Mais si le verbe présente une opération de l'esprit, ou une action du corps, on emploie la préposition *par* : *La poudre à canon fut inventée par le Cordelier Berthold Schwartz, vers la fin du XIII. siècle ; et les bombes par Gallen, Evêque de Munster, vers le milieu du XVII. siècle.* Le P. Buffier, Restant, Dewailly, &c.

2.º Quand le verbe passif, outre son régime, est suivi de la préposition *de* et d'un nom, on doit employer *par* pour le régime du verbe passif, comme : *voire conduite sera approuvée d'une commune voix par les personnes sages et éclairées*.

3.º Les verbes passifs s'emploient souvent sans régime, comme : *Rome fut plusieurs fois saccagée*.

## Régime des Verbes Neutres.

OBS. 43, page 50.

Règle : Quand le Participe des verbes neutres se construit avec l'auxiliaire *Avoir*, il ne se décline jamais ; et au contraire, quand il se construit avec l'auxiliaire *être*, il se décline toujours.

conscience  
Une  
donc le ré-

rasés sur le  
u par, que  
ar se fixer,  
t du moins

dé l'âme,  
lois de : un  
onde, même

l'esprit, ou  
n par : La  
r. Berthold  
bombs par  
u XVII siè-  
tc.

e, est suivi  
mployer par  
re conduite  
sonnes sages

ans régime,

autres se con-  
jamais ; et  
xiliaire être,

## DES TEMPS, DES MODES ET DE LEUR EM- PLOI.

OBS. 44, page 53.

Nous distinguons dans les verbes, cinq modes ou ma-  
nières principales de manifester l'affirmation, savoir : l'*in-*  
*dicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, et l'*In-*  
*finitif*.

### EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

*Voir la grammaire, (P. 22. 1.0)*

#### DU PRESENT.

Ce temps marque qu'une chose est ou se fait au mo-  
ment où l'on parle.

On s'en sert encore 1.0 pour exprimer l'état habituel  
d'une chose ; *Il blâme tous les excès.*

2.0 Pour marquer des choses invariables ; *Dieu est*  
*éternel.*

3.0 Pour un futur prochain : *Je suis de retour dans*  
*un moment.*

4.0 Pour un futur, quand il est précédé du mot *si*,  
exprimant une condition, comme : *je suis résolu de par-*  
*tir si j'en trouve l'occasion.*

5.0 On se sert aussi du présent au lieu du *prétérit*,  
pour donner plus de force et plus de vivacité à ce qu'on  
raconte, tel est ce passage de Racine :

*J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils,  
Trainé par les chevaux que sa main a nourris  
Il veut les rappeler et sa voix les effraie.*

#### DE L'IMPARFAIT.

Ce temps marque une chose faite dans un temps passé,  
mais il l'a marque comme présente à l'égard de la chose  
dont on parle, comme : *je pensais à vous quand vous étiez*  
*entré.*

L'Imperfait s'emploie en parlant d'actions habituelles ou souvent répétées dans un temps passé qui n'est pas défini : *Henry IV étoit un grand-roi, il aimoit son peuple.*

On l'emploie dans les narrations, pour exprimer un présent sans rapport au présent. *Rome étoit d'abord gouvernée par des rois, et qui signifie, Rome fut.*

Ce temps est encore employé pour n'exprimer qu'un rapport au présent : mais il doit être précédé de *si*, comme : *si je connoissois vos intentions, je les exécuterois.*

### Du Prétérit Défini et de l'Indéfini.

Voir la Grammaire, (P. 23 et 67).

Le prétérit indéfini s'emploie quelque fois pour un futur antérieur comme : *avez-vous bientôt fait ? j'ai fini dans le moment, c'est-à-dire, Avez-vous ? Sc. j'aurai &c.*

### Du Prétérit Antérieur.

Voir la Gram. P. 23.

L'autre prétérit antérieur, nommé *prétérit antérieur indéfini*, exprime une chose faite avant une autre dans un temps qui n'est pas entièrement écoulé, *quand j'ai eu ce motif reçu mon argent, je m'en suis allé.*

Ces deux prétérits sont toujours accompagnés ou d'une conjonction ou d'un adverbe de temps.

On évite l'emploi de ce temps, en lui substituant *après* suivi du présent de l'infinitif, comme : *je suis sorti après avoir achevé ma lettre.*

### DU PLUS-QUE-PARFAIT.

Ce temps marque qu'une chose étoit déjà faite, quand une autre également passée s'est faite, comme : *j'avois déjà écrit il en ira.*

### DES DEUX FUTURES.

Le futur simple marque qu'une chose sera ou se fera

dans un temps qui n'est pas encore, comme : *j'irai demain à la campagne.*

Ce futur a la signification de l'*Impératif*, quand il exprime un commandement ou une défense ; *vous aimerez Dieu de tout votre cœur ; ce qui signifie : aimez Dieu de tout votre cœur.*

Le Futur Passé marque l'avenir avec rapport au passé et fait connoître que dans le temps qu'une chose arrivera, une autre sera passée, comme : *quand j'aurai fini mes affaires, j'irai vous voir.*

Ces deux futurs diffèrent en ce que l'époque dans le futur simple peut être, ou ne pas être déterminée : *j'irai, ou j'irai demain à la campagne ;* au lieu que dans le futur passé, l'époque est nécessairement déterminée, comme : *je jouerai quand j'aurai écrit.*

Les étrangers se trompent souvent en se servant du futur après *si* mis pour *supposé que*. Ils disent souvent : *j'irai demain à la campagne s'il fera beau. Il aura remporté l'avantage, s'il aura suivi vos conseils.*

Règle. Quand un verbe est précédé de *si*, mis pour *supposé que*, on doit le mettre au présent de l'indicatif au lieu du futur simple, et au prétérit indéfini au lieu du futur passé. Il faut donc dire : *j'irai demain à la campagne, s'il fait beau. Il aura remporté l'avantage s'il a suivi vos conseils.*

## EMPLOI DES TEMPS DU CONDITIONNEL.

Voir la Grammaire, (page 22, 20)

### Du Conditionnel Présent.

Ce temps marque qu'une chose seroit ou se feroit dans le temps présent, moyennant certaines conditions : *Je lurois si j'avois des livres.*

## Du Conditionnel Passé.

Ce temps marque qu'une chose auroit été faite dans un temps passé, si certaines conditions avoient eu lieu. *Il seroit allé à la campagne, si son temps le lui avoit permis. J'eusse dîné avant midi, si l'on ne fut pas venu me détourner.*

Ce dernier conditionnel prend deux formes, qui sont *j'aurois* ou *j'eusse*; la première marque d'une manière plus précise, l'époque où une affaire auroit été entreprise; et la seconde, celle où elle auroit été finie. *J'aurois fait*, signifie, *je me serois occupé à faire*, et *j'eusse fait* signifie, *l'affaire seroit faite*.

Remarque. On se sert du conditionnel *passé-sur-composé* pour faire entendre qu'une chose auroit été faite dans un temps passé, et qu'elle auroit été passée à l'égard de ce temps passé, moyennant certaines conditions. *J'aurois eu ou j'eusse eu dîné, si l'on ne fut pas venu me détourner.*

Cette même remarque est applicable au *plus-que-parfait* et au *futur sur-composé*, et l'on diroit dans le même sens, *si j'avois eu dîné, je ne vous aurois pas fait attendre. Il sera sorti dès qu'il aura eu achevé sa lettre.*

Restaut, Lévizac.

Le conditionnel s'emploie 1.º pour exprimer un souhait, 2.º avec *si*, qui marque doute et incertitude. 3.º avant ou après l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif précédés de *si*. 4.º avec *quand*, mis pour *si* ou pour *quoique*; mais alors les verbes doivent être au même conditionnel. 5.º enfin, pour différents temps de l'indicatif.

Règle. On ne doit point mettre au conditionnel le verbe précédé de *si* mis pour *supposé que*. On se sert alors de l'imparfait au lieu du conditionnel présent, et du plus-que-parfait au lieu du conditionnel passé: *Je serois content, si je vous voyois appliqué. J'aurois été content, si je vous avois vu appliqué.*

Remarque. Cette règle n'a pas lieu pour le conditionnel passé, quand on emploie le second conditionnel passé, comme : *j'eusse été content, si je vous eusse vu appliqué.*

### Emploi des Temps de l'Impératif.

Voir la Grammaire, (page. 22. 3.0)

L'impératif signifie encore l'action de prier, ou d'exhorter.

Ce mode n'a qu'un temps qui marque le présent par rapport à l'action de commander : *faites cela ;* et un futur par rapport à la chose commandée : *ne mentez plus.*

### Emploi des Temps du Subjonctif.

Ce mode a quatre temps, et exprime, comme l'indicatif, le présent, le passé et le futur.

Le présent et le futur du subjonctif se présentent sous la même forme ; ils n'y différent point comme à l'indicatif par la terminaison. C'est par le sens qu'on les distingue,  *votre cousin est très-modeste quoiqu'il soit très-instruit ; quoiqu'il soit* exprime un présent ; *je doute qu'il vienne ;* ces deux derniers mots expriment un futur. C'est comme si l'on disoit, *je doute s'il viendra.*

L'imparfait exprime plus généralement une action passée, mais qui étoit présente en même temps qu'un autre qui est aussi passée ; il est aussi susceptible d'une signification future.

*Il a refusé la place qui lui étoit offerte, quoiqu'il fût bien en état de la remplir ; mais il faudroit qu'on le décidât à l'accepter.* Dans le premier membre de la phrase, *il fut* marque une chose passée, mais présente à l'égard de *il a refusé ;* dans le second membre, *décidât* marque un futur.

*Le présent* a également les deux significations de l'im-

parfait ; Il a fallu que j'aie passé chez lui, est un passé, mais je n'entreprendrai point cette affaire que je n'aie consulté, est un futur.

Le Plus-que-Parfait à également les deux significations de l'Imparfait :

*Je ne croyois pas que vous eussiez sitôt fini ; sitôt fini* exprime un passé ; *je voudrois que vous eussiez fini quand je reviendrais ; que vous eussiez fini*, exprime un futur.

Il n'y a point de règle bien fixe pour connoître avec certitude les cas où l'on doit employer le subjonctif.

Cet emploi dépend souvent des vues de l'esprit ; quelquefois même du seul usage : néanmoins il est une règle qui s'étend à la grande majorité de ces cas ; mais d'abord il faut savoir :

Qu'il y a des conjonctions qui veulent le verbe qui les suit, à l'indicatif, comme : *bien entendu que, à la charge que, à condition que, de même que, ainsi que, aussi bien que, autant que, non plus que, outre que, parce que, à cause que, attendu que, tandis que, durant que, tant que, depuis que, dès que, aussitôt que, à ce que, à mesure que, peut-être que, comme si, quand, pourquoi, tant que, vu que, puisque c'est pour cela que, dans le temps que, pendant que.*

Qu'il y en a qui veulent toujours le subjonctif à leur suite, comme : *afin que, à moins que, avant que, en cas que, au cas que, malgré que, bien que, encore que, quoique, de peur que, de crainte que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque que, quoique que, quelque, sans que, soit que, &c. et que dans le sens de afin que, sans que, lorsque, de peur que, à moins que, avant que, soit que, de crainte que.*

Enfin que d'autres conjonctions régissent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif, selon les vues et les intentions de l'esprit, comme : *si non que, si ce n'est que, de sorte que, en sorte que, tellement que, de manière que, &c.*



Règle. Le verbe de la proposition subordonnée (celle qu'on place après la conjonction *que*) doit se mettre à l'indicatif quand le verbe de la proposition principale (la phrase après laquelle on place la conjonction) exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante.

Il doit se mettre au *subjonctif*, quand le verbe de la proposition principale exprime surprise, admiration, vœu, souhait, consentement, défense, doute, crainte, dénégation, commandement, en un mot quelque mouvement de l'âme qui la sorte de son état naturel.

Le P. Buffier, De Wailly, Marmontel, Levisac.

On dira donc en faisant usage de l'indicatif ; *je crois qu'il est surpris. — je savais bien que vous avez étudié les mathématiques*, parceque dans chacune de ces phrases le verbe de la proposition principale n'exprime aucun mouvement de l'âme, et que l'affirmation en est directe et positive.

Mais on dira avec le subjonctif : *je doute qu'il soit heureux dans son entreprise. — je cherche quelqu'un qui veuille bien m'obliger* ; parcequ'alors il y a doute, souhait, &c.

Dans les phrases interrogatives qui expriment le doute, on met au subjonctif le verbe de la phrase incidente. Il en est de même, quand la phrase qui exprime le doute est négative : *Pensez-vous qu'en formant la république des abeilles, Dieu n'ait pas voulu instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour ? — vous ne vous persuadiez pas que les affaires pussent si mal tourner.*

Cependant que la phrase soit interrogative ou négative, on met à l'indicatif le verbe de la phrase incidente, si le verbe de la phrase principale exprime une affirmation positive, ou si la question se fait pour découvrir une chose

Indubitable, un fait certain : *Croyez-vous qu'il y a une révélation ? Peut-on contester que Dieu nous a donné la connoissance du bien et du mal.—Il n'y a aucun doute que la terre se meut autour du soleil.*

Les relatifs *qui, que lequel, dont* et *où* régissent aussi le subjonctif, quand ils se trouvent précédés d'une phrase qui interroge, ou qui marque un doute, un désir, une condition.

Ces relatifs régissent encore le subjonctif, quand ils sont précédés d'un superlatif relatif : *le meilleur cortège qu'un prince puisse avoir, c'est le cœur de ses sujets.*

On fait encore usage du subjonctif quand un des pronoms relatifs correspond à un substantif précédé de l'un des adjectifs *nul, aucun*, ou bien encore à quelque substantif qui ait un sens négatif, tels que *personne, rien, peu, seul, unique* : *Il n'y a personne qui, en pareil cas, négligeât un intérêt si important.* (Vol. note sur la tragédie du Triumv.) — *On peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve.* (Buffon)

Les pronoms *quelque, qui que, quoique* veulent le subjonctif.

*Si* régit le subjonctif lorsqu'il est employé pour *quelque* et suivi de *que* : *Si mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre.*

*Si* régit encore le subjonctif lorsqu'il y a une négation à chacune des deux phrases : *Il n'a pas été si leste qu'il ne soit tombé.*—Dewailly, fabre.

On emploie encore le subjonctif après quelques verbes impersonnels.

Egalement dans les phrases elliptiques, c'est-à-dire où il y a quelques mots sous-entendus, et ce tour à bien de la grâce : *Puissez-vous, dans un repos interrompu par de douces occupations, jouir du passé, saisir le présent, et*

il y a une  
s' a donné la  
un doute que

gissent aussi  
d'une phrase  
n désir, une

if, quand ils  
illeur cortège  
s sujets.

un des pro-  
édé de l'un  
quelque sub-  
sonne, rien,  
pareil cas,  
e sur la tra-  
e chien est le  
(Buffon)

ulent le sub-

pour quelque  
un cheveu

ne négation  
si leste qu'il

ques verbes

est-à-dire où  
ur à bien de  
ompu par de  
présent, et

charmer vos derniers jours de l'espérance d'une félicité  
éternelle.

Dans cette phrase : *je souhaite que*, est sous entendu.

### Emploi des Temps de l'Infinitif.

Voir la grammaire (P. 22, 5.0)

On distingue cinq temps.

Le *présent de l'Infinitif* marque un présent relatif au  
temps du verbe qui le précède, comme : *je l'entends rire*.

Le *Prétérit* marque un passé relatif au verbe qui pré-  
cède, comme : *je crus ou je croyois l'avoir entendu rire*.

Mais pour exprimer un futur relatif au verbe qui pré-  
cède, il faut joindre l'infinitif du verbe *devoir* à celui du  
verbe dont il s'agit : *je crois ou je croyois devoir suivre  
cette affaire*.

Cette règle est vraie pour tous les verbes, exceptés les  
cinq suivans, *promettre, espérer, compter, s'attendre,  
menacer*, parceque l'infinitif qui en est précédé désigne  
toujours un futur, comme, *il promet de venir, c'est-à-  
dire, il promet qu'il viendra*.

### DU PARTICIPE.

OBS. 45, après la 2e. ligne de la page 54.

Le *participe présent* et l'*adjectif verbal* se rapportent  
l'un et l'autre à un substantif exprimé ou sous-entendu ;  
mais ils diffèrent en ce que le *participe présent* affirme  
du sujet un acte, ou une action ; en ce qu'il est ordinai-  
rement suivi d'un régime sur le quel porte l'action, ou  
d'un complément qui la modifie ; enfin en ce qu'il peut  
se décomposer par un autre temps du verbe à la suite de  
ces mots *qui, lorsque, parcequ*.

Exemple.

*Les grands du royaume jugeant la seconde croisade con-*

*travaux au bien de l'Etat, voulurent en détourner St. Louis ; jugeant* marque le fondement de l'action exprimée par les verbes *voulurent détourner*, c'est-à-dire que les grands du royaume qui jugeoient, ou parcequ'ils jugeoient, &c.

Restant.

L'*adjectif verbal* au contraire, n'exprime que la qualité du sujet, sa nature, sa manière d'être, son état, enfin le rapport sous lequel il faut le considérer, et il peut sans altérer le sens de la phrase, se construire avec *qui*, et un temps du verbe *être*.

Dans ces phrases : *c'est une personne séduisante, c'est un livre attachant, — séduisant, attachant* expriment la qualité des sujets, *personne, livre*, leur manière d'être, leur état ; et l'on peut dire, *c'est une personne qui est séduisante, c'est un livre qui est attachant*.

Les deux exemples suivans, tirés des meilleurs écrivains, fixeront l'opinion des lecteurs qui désireront connaître la véritable distinction à faire du participe présent, d'avec l'*adjectif verbal*.

*N'est-ce point à vos yeux un spectacle assez doux  
Que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux ?*

(Racine, Andr.)

*Pleurant*, tient de la nature du verbe il peint une action instantanée. C'est Andromaque qui pleure : *à vos genoux*, complément de *pleurant*, indique le lieu près duquel on pleure. Le mot *pleurant* est donc un participe présent.

*L'arbre de ses vergers dont les rameaux féconds  
Courbent leurs fruits pendans sous l'ombre des gazons.*

*Pendant* tient de la nature du nom adjectif, parcequ'il modifie le mot *fruit*, au quel il se rapporte ; il exprime l'état des fruits, il peut, sans changer le sens de la phrase, se tourner par ses mots qui sont *pendans*.

&c.

St. Louis ;  
primée par  
les grands  
ient, &c.

Restaut.

que la quali-  
état, enfin  
il peut sans  
avec qui, et

isante, c'est  
xpriment la  
nière d'être,  
ne qui est

illeurs écri-  
iront con-  
cipe présent,

sez doux  
noux ?

e, Andr.)

eint une ac-  
eure : à vos  
lieu près du  
un participe

ds  
es gazons.

f, parcequ'il  
il exprime  
s de la phra-

### Accord du Participe Passé avec le régime.

OBS. 46, après la 14.<sup>e</sup> ligne de la page 56.

Le participe passé ne prend ni genre ni nombre quand il forme avec l'auxiliaire *avoir*, ce que l'on appelle un *verbe impersonnel* ou employé impersonnellement.

*Le chaleurs excessives qu'il a fait cet été ont causé bien des maladies. — Les horreurs qu'il y a eu à Paris font frissonner. Quelle fâcheuse aventure vous est-il arrivé ?*

Cette règle s'observe, quand le participe, précédé du verbe *avoir*, est lui-même suivi d'un verbe qui a pour régime les noms qui précèdent, comme : *les mathématiques que vous n'avez pas voulu que j'étudiasse, sont une science bien utile et bien satisfaisante. — Les affaires que j'avois prévu que vous auriez, m'ont tourmenté nuit et jour.*

La raison de cette règle est que le participe et le verbe dont il est suivi forment un sens indivisible, en sorte qu'on ne peut faire rapporter le régime au participe, sans que la phrase ne présente une toute autre idée, ou même une expression fautive. Mais il n'en est pas ainsi, quand le participe ne forme par un sens indivisible avec le verbe dont il est suivi ; alors il doit prendre le genre et le nombre, comme : *la résolution que vous avez prise d'aller à la campagne.*

Il faut donc examiner avec le plus grand soin si ce sont les participes ou les verbes dont ils sont suivis, qui régissent les noms ou les pronoms qui les précèdent, parceque de là, dans bien des cas, dépend la construction de la phrase. On doit dire en parlant d'une femme, *je l'ai vue peindre*, si l'on parle d'une femme qui peignoit, *je l'ai vu peindre*, si l'on parle d'une femme qu'on peignoit.

## De la Préposition.

OBS. 47, page 57.

Il auroit été à désirer pour la précision de la langue françoise, qu'une même préposition ne marquât qu'un seul rapport. Tandis qu'il arrive souvent qu'une même *préposition* exprime des rapports différents, par exemple quand on dit : *Une étoffe de laine, de sert à former un adjectif qualificatif. Le livre de Charles ; de marque un rapport de propriété, &c.*

De même quand on dit : *Il demeure à Paris, Il reste à la porte ; à* indique le lieu. *Ils marchèrent deux à deux, pas à pas ; à* indique alors l'ordre de la marche. &c. Dewailly.

## Division des Prépositions.

Les prépositions peuvent être divisées de trois manières, ou par l'expression, ou par la signification, ou par le régime dont elles veulent être suivies.

Divisées par l'expression les *prépositions* sont *simples* ou *composées*. Les prépositions simples sont celles qui s'expriment en un seul mot, comme *a, de, en, pour, sans, avec, &c.* Les prépositions composées sont celles qui s'expriment en plusieurs mots ; telles sont *vis-à-vis de, à la réserve de, à côté de, &c.*

Divisées par la signification, il y en a d'autant de sortes qu'il y a de sortes de rapports.

Divisées par le régime, on en distingue de trois espèces ; celles qui régissent les noms sans le secours d'une autre préposition ; celles qui les régissent à l'aide de la préposition *de*, et celles qui les régissent à l'aide de la préposition *à*.

Les prépositions qui régissent les noms sans le secours d'une autre préposition, sont : *a, de, dès, après, attendu, avant, avec, chez, concernant, comme, contre, dans, de-*

de la langue  
marquât qu'un  
d'une même  
par exemple  
à former un  
de marque un

ris, Il reste  
ment deux à  
la marche.

de trois ma-  
nifiration, ou

nt simples ou  
elles qui s'ex-  
pour, sans, a-  
celles qui  
vis-à-vis de,

ant de sortes

trois espè-  
cours d'une  
l'aide de la  
l'aide de la

le secours  
rés, attendu,  
dans, de-

puis, derrière, dessus, dessous, de dessus, de dessous, de-  
vant, durant, en, entre, envers, environ, excepté, hors,  
hormis, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, par-  
dessus, par-dessous, par de là, par de ça, parmi, pendant,  
sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, à travers,  
vers, voici, voilà, vu.

Celles qui veulent être suivies de la préposition *de*, sont :

*Après, autour, ensuite, faute, hors, loin, près, proche,  
à cause, à côté, à couvert, à fleur, à force, à la faveur,  
à l'abri, à la mode, à la réserve, à l'exception, à l'exclu-  
sion, à l'égard, à l'insçu, à l'opposite, à moins, à raison,  
à rez, au delà, au delà, au-dessus, au dessous, au dedans,  
au dehors, au devant, au milieu, au lieu, au moyen, au  
niveau, au péril, au prix, au risque, au travers, aux  
dépens, aux environs, en dépit, le long, vis-à-vis.*

Enfin les prépositions qui veulent être suivies de la  
préposition *à*, sont : *Jusque, par rapport, quant* : *sauf*  
est quelque fois suivi de cette préposition, mais non dans  
tous les cas ; on dit : *sauf à eux à se pourvoir* ; mais  
on dit *sauf leur recours*.

### Régime des Prépositions.

Il en est du régime des prépositions comme de ceux  
des verbes. Quand le régime de deux prépositions mises  
de suite, tombe sur un même nom, il faut que ces deux  
prépositions demandent le même régime, sinon le nom  
sur le quel tombe les différents régimes, doit être répété,  
ou par lui-même, ou par un pronom, et accompagné du  
régime qui convient à chacune des prépositions, on dira :  
*Un homme qui écrit, selon les circonstances pour ou contre  
un parti, est un homme méprisable.* Mais il serait mal de  
dire : *celui qui écrit, selon les circonstances, en faveur et  
contre un parti, est &c.* parcequ'en faveur doit être sui-  
vi de la préposition *de*, tandis que *contre* ne veut pas de  
prépositions à sa suite.

Restaut. de Wailly, Marmontel & Levizac.

Il y a quelques prépositions qui en régissent d'autres : telles sont *de*, *hors*, *excepté*.

La préposition *de* peut régir après, avec, en, entre, chez, par, auprès, on dit :

## Exemples.

*Agis d'après son opinion.* — *Ce n'est que dans l'adversité que l'on peut distinguer ses amis d'avec ceux qui ne le sont pas.* — *Sa partie d'en haut, d'en bas.* — *Il y en a peu d'entre eux qui.* — *Je sors de chez le prince.* — *De par le roi.* — L'Acad. De Wailly, Girard et Lévizac.

La préposition *hors* servant à marquer exclusion régite de : *Tous les maux sont depuis long-temps hors de la boîte de Pandore, mais l'espérance est encore dedans.* (Marmontel.)

Employée dans le même sens et devant un verbe, cette préposition régite également de : *hors de la battre, il ne pouvait pas le traiter plus mal.* (Acad.)

Devant les autres modes des verbes, on fait usage de la conjonction *que* : *Il lui a fait toutes sortes de mauvais traitemens, hors qu'il ne l'a pas battu.* (Acad.)

*Hors* servant à marquer exception régite les noms sans prépositions : *hors cela je suis de votre avis.* (Acad.)

*Excepté* a les mêmes significations et les mêmes régimes que *hors*.

*Pour*, régite après, dans, comme : *ce sera pour après le dîner.* — *C'est pour dans quinze jours.*

*Jusques* peut se combiner avec *à*, *par*, *en*, *dans*, *sur* et *sous*, comme : *Jusqu'à demain.* — *Jusque par delà les monts.* — *Jusques sur le toit.* — *Jusqu'en Laponie, &c.*

*Par* régite *dessus*, *dessous*, *devant*, *derrière*, *deçà*, *delà*, comme : *dedans, dehors, divers, là.* *Il en a par dessus la tête.* — *Etre par de là les mers, par de çà les monts.* —



nt d'autres :

, entre, chez,

ans l'adver-  
ceux qui ne le  
Il y en a peu  
— De par le  
izac.

exclusion régit  
rs de la boîte  
dans. (Mar-

n verbe, cette  
battre, il ne

fait usage de  
es de mauvais  
cad.

es noms sans  
. (Acad.

mêmes régi-

ra pour après

, dans, sur et  
e par delà les  
Laponie, &c.

e, deçà, delà,  
a par dessus  
à les monts. —

Passer par-dedans une galerie, par-dehors les murailles d'une ville. On le prit par dessous le bras. Cette terre touche à sa maison par-devant et par-derrière. Cette maison est telle par-dedans et par-dehors. Un contrat passé par-devant notaire. Retenir des papiers par-devers soi. Allez par-là.

### Prépositions pour marquer l'Ordre.

OBS. 48, page 57.

Après.—Les richesses ne sont désirables qu'après l'honneur et la santé.

### Prépositions pour marquer séparation.

OBS. 49, page 58.

### HORMIS, SAUF, VU.

Hormis.—Tous sont entrés hormis mon frère.

Sauf.—On peut tout sacrifier à l'amitié sauf et l'honnête et le juste.

Vu.—L'homme vu sa faiblesse et la longueur de son enfance, n'a jamais pu être absolument sauvage.

### Pour marquer le but.

OBS. 50, page 58.

Les prépositions qui marquent le but, sont encoré —

Loin, Par-delà, Au-delà, Voici, Voilà.

Loin.—C'est loin de la foule que se retire la sagesse et la vérité.

Par-delà.—Par-delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside.

Au-delà.—Il y a quelque fois de l'imprudence à vouloir faire au-delà de son devoir.

Voici.—Voici le livre dont on a parlé.

*Voilà.*—Voilà l'homme que vous demandez.

Il est bon de faire remarquer que *voici* sert à démontrer ou à désigner une chose qui est proche de celui qui parle. Que *voilà* marque une chose un peu éloignée de celui qui parle.

## L'ADVERBE.

OBS. 51, après la 24<sup>e</sup>. ligne de la page 59.

On distingue encore des adverbes d'affirmation, de négation, de doute et d'interrogation.

Les adverbes d'affirmation sont : *certes, sans doute, vraiment, oui, volontiers, soit, d'accord, &c.*

Les adverbes de négation sont : *non, ne, ni, ne pas, ne point, nullement, point du tout, nulle part.*

Les adverbes de doute se réduisent à un seul, qui est, *Peut être.* Cependant quelques grammairiens y ajoutent *probablement* et *raisonnablement.*

Les adverbes d'interrogation sont : *combien, où, d'où, par où, comment, quand, pourquoi, pour quel sujet.*

Remarque.—La formation des adverbes se fait par la simple addition de *ment* aux adjectifs qui finissent par une voyelle : *sage, jugement, &c.*

Quand l'adjectif finit par une consonne, l'adverbe se forme de la terminaison féminine en y ajoutant *ment.* Les adjectifs *franc, doux,* font au féminin *franche, douce,* les adverbes *franchement, doucement, &c.* Exception.—*gentil* fait *gentiment.*

Les adjectifs terminés en *ant* et en *ent,* forment l'adverbe en changeant *ant* en *amment,* et *ent* en *emment* ; ainsi, *vaillant diligent,* se forment des adverbes *vaillamment, diligemment, &c.*

Exception — *Lent* et *présent* font *lentement, présentement.*

## LA CONJONCTION.

OBS. 52, après la ligne 26 de la page 60.

On se sert encore,

Pour marquer division, de *fait que* : soit que vous mariez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu.

Pour marquer exception, de : *si ce n'est que*. — Je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que je le veux.

Pour mis pour quelque. — Pour être pauvre on n'en est pas moins honnête homme.

A moins que ou à moins de. — Cette affaire ne finira pas à moins qu'il ne vienne ; il ne pouvait le traiter plus mal à moins de le battre.

Pour marquer opposition, de : *Toute fois*. — Cette nouvelle se soutient, toute fois personne n'y croit.

*Bien que*. — Il n'est pas étourdi, bien qu'il paroisse l'être.

Pour comparer, de : *aussi bien que*, *aussi peu que*, *ni que*, *en mis pour comme*.

*Il faut écouter les pauvres aussi bien que les riches.*

*L'un est aussi peu nécessaire que l'autre. Il n'est pas si riche que vous.*

*Il vit en grand seigneur.*

Pour marquer l'intention, de : *d'où vient que*, *pour*, *afin de*.

*D'où vient que vous restez oisif ?*

*On travaille beaucoup pour faire un bon livre ; et on le fait imprimer afin d'acquérir de l'honneur.*

Pour conclure, de : *Par conséquent*, *c'est pourquoi*, *c'est pour cela que*, *en sorte que*, *de manière que*, *tellement que*.

*Ce peuple est corrompu et entièrement énervé par la mau-*

*lesse ; par conséquent &c. . . . il sera aisé de le vaincre.*  
 — Conduisez-vous en sorte que vos parents puissent se glo-  
 rifier de vous avoir pour fin.

*Il a été tellement affecté qu'il en est mort.*

Nous avons encore des conjonctions pour la Diminution, ce sont au moins, du moins, pour le moins :

L'avantage qu'un jeune doit remporter du collège, c'est au moins, ou du moins de savoir bien sa langue.

Il faut pour le moins connoître les principes généraux d'une langue, avant d'entreprendre de l'enseigner.

Le dict. de l'acad. Dumrais, Dewailly, Levizac.

### Régime des Conjonctions.

OBS. 53, après la ligne 2, de la page 61.

Il y a également des conjonctions qui régissent l'infinitif.

1.<sup>o</sup> Celles qui ne sont distinguées des prépositions que parcequ'elles sont suivies d'un verbe. Telles sont : après, pour, jusqu'à, &c.

2.<sup>o</sup> Toutes celles qui sont terminées par de. Telles sont *faute de, de peur de, de crainte de, au lieu de, loin de, plutôt que de, afin de, &c.*

D'autres qui régissent l'indicatif : (voir le supplément page 111, § 5c.)

D'autres enfin qui régissent tantôt, le subjonctif, tantôt l'indicatif. [voir le supplément, page 111, § 7c.]

### L'INTERJECTION.

OBS. 54, après la 16.<sup>e</sup> ligne de la page 61.

Il y a autant d'interjections qu'il y a de passions différentes, et l'on emploie quelquefois comme interjections des mots qui expriment des idées. Ainsi, quand Boileau

a dit : *Qui frappe l'air, bon Dieu, de ces lugubres cris !*  
L'expression *bon Dieu*, est là une interjection.

- 1.0 Pour la douleur et la tristesse : *ah ! hibi !*
- 2.0 Pour la dérision : *oh ! ah ! zou !*
- 3.0 Pour le consentement *volontiers, soit.*
- 4.0 Pour la surprise : *oh ! bon Dieu ! miséricorde.*
- 5.0 Pour l'encouragement : *bo ça, tenez ferme.*
- 6.0 Pour avertir : *gare, hold, hem, tout beau, holdà-ho.*
- 7.0 Pour le silence : *st.*

Remarque.—L'interjection *oh !* s'emploie sans *h* avant les noms, mais l'*o* a l'accent circonflexe.

*ô mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de mes jours !*  
*Oh ! d'un état penchant l'inespéré secours !* [P. Corn.]

Mais l'*o* est sans accent lorsqu'il est le signe de l'apostrophe. *O mon fils : o vous qui m'écoutez.* (Lévizac.)

### Des Noms Composés.

OBS. 55, après la 23e. ligne de la page 62.

Quand un nom est composé d'un verbe et d'un ad-  
verbe, tous les deux restent au singulier ; un *passé-partout*,  
*des passé-partout.*

Lorsque l'expression est composée de plusieurs mots  
étrangers, l'usage général est de ne point mettre la marque  
du pluriel. Exemples.

*Des Te Deum, des colera-morbus, des post-scriptum,*  
*des mezza-terme, des auto-da-fé.*

### PRONOMS.

OBS. 56, après la 3e. ligne de la page 64.

Le pronom *la* prend le genre et le nombre, *si* il tient la  
place d'un substantif comme : *madame, êtes-vous la mère*  
*de cet enfant ? Oui, je la suis, c'est-à-dire, je suis sa*  
*mère.*

Quand les substantifs sont pris adjectivement, alors le  
pronom *la* ne prend ni genre ni nombre : *madame êtes-*

*Vous m'adore ? Oui, je le suis.* Dans cette phrase *mère* est pris adjectivement ; il est un vrai qualificatif.

Mais si les adjectifs sont pris substantivement, *le* prend le genre et le nombre, parcequ'alors ils changent de nature. Au lieu d'être des qualificatifs, ils deviennent des objets de qualification : *Êtes-vous les étrangères qu'on vient d'annoncer ? Oui, nous les sommes.*

OBS. 57, après la 96. ligne de la page 64.

Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses. S'il se dit des personnes, on l'emploie ainsi qu'il est dit page 64, 3.º

Quand *soi* se dit des choses, il peut se mettre non seulement à l'indéfini, mais encore avec le défini ; il convient alors aux deux genres. On dit : *la vertu est aimable en soi. — de soi le vice est odieux.*

Mais *soi* peut-il se rapporter à un pluriel ? Tout le monde dit d'Olivet convient que non, s'il s'agit des personnes. On ne dit qu'*eux* ou *elles*. Mais à l'égard des choses, les avis sont partagés. — Quelques grammairiens font usage du pronom *soi* pour le pluriel, l'académie elle-même admet cette phrase de Vaugelas ; *de soi ces choses sont indifférentes.* D'autres grammairiens conviennent que dans cette phrase *d'elles-mêmes* vaut mieux que *de soi*. Aussi l'académie s'exprime-t-elle ainsi dans la dernière édition de son dictionnaire. L'opinion sur l'emploi *d'elles-mêmes*, doit donc prévaloir.

OBS. 58, après la ligne 17, de la page 64.

Remarque.—L'usage autorise à se servir des pronoms possessifs en matière de science. On s'exprime correctement en disant d'un triangle, *ses angles, ses côtés* ; d'un mot, *sa signification* ; d'un discours, *sa division* ; de la grammaire, *sa syntaxe, &c.*

Remarque sur le Régime.

OBS. 59, après la ligne 22c. de la page 69.

Un verbe peut régir deux noms en même temps, mais

l'un est régime direct parcequ'il est l'objet immédiat de l'action exprimée par le verbe. L'autre est le terme de l'action exprimée par le verbe ; on le nomme régime indirect. Ce régime est précédé de la préposition *à* ou *de*.

Un verbe ne peut avoir en même temps deux régimes directs, par conséquent lorsqu'un verbe a deux régimes, il faut qu'il y en ait un précédé de la préposition *à* ou *de*.

Le régime *nom* suit ordinairement le verbe.

### DE L'ORTOGRAPHE

OBS. 60, après la ligne 29 de la page 69.

Le premier mot d'un discours quelconque et de toute proposition nouvelle qui commence après un point ou un alinéa, doit être distingué des autres par une lettre *initiale majuscule*.

### ORTOGRAPHE DES VERBES.

OBS. 61, après la 27 ligne de la page 71.

Les verbes qui prennent une *x* à la première personne, sont : *pouvoir, valoir, prévaloir, vouloir* qui s'écrivent du présent de l'Indicatif *je peux, je veux, je prévaux, je vaux*.

La seconde personne de ces verbes est semblable à la première. La troisième personne prend un *t*.

### Remarques sur le doublement des Consonnes.

OBS. 62, page 74.

Les grammairiens ne sont point d'accord, quand les consonnes se doublent ou ne se doublent point dans un mot. Cependant on convient généralement que les consonnes *b, j, k, q, v, x, z* ne se redoublent jamais, mais que *b, c, d, f, g, l, m, n, p, r, s* et *t*, sont plus ou moins susceptibles, de redoublement.

Règle générale.—Les consonnes sont doublées quand les syllabes qu'elles forment sont *brèves*,

Le redoublement n'a lieu pour aucune consonne après une voyelle longue, ou marquée d'un accent circonflexe, ni après un son nasal.

On doit redoubler la consonne dans la formation des temps des verbes, quand ce redoublement a lieu à leur racine, qui est l'Infinitif. Cette règle ne souffre que très-peu d'exceptions.

Les consonnes qui se redoublent le plus ordinairement sont : *l, m, n, p, et s.*

L'*l* se double le plus communément après les voyelles *a* et *e* dans les syllabes brèves.

L'*m* est presque toujours double après l'*a*, l'*e* et l'*o* quand la syllabe est brève.

Il en est de même à l'égard de l'*n*.

Le *p* se double après les voyelles *a* et *o*.

Le *s* se double après *n, e, o, u.*

### DE LA PONCTUATION.

OBS. 63, page 77.

Le point-exclamatif (!) se met encore à la fin des phrases qui expriment la surprise, la terreur, ou quelque autre sentiment affectueux, comme de pitié, de tendresse,

*Qu'il est grand ! qu'il est doux de se dire à soi-même :  
Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux &c. j'aime ;  
Je prends part à leur gloire, à leurs maux, à leurs biens ;  
Les arts nous ont unis, leurs beaux jours sont les miens !*

### DES POINTS SUSPENSIFS (...)

On trouve souvent, surtout chez les poètes, plusieurs points de suite ; il ne s'emploient que dans de grands mouvements de passion, lorsque les sentiments qui oppriment l'âme pouvant se faire jour tous en même temps, on laisse échapper des phrases interrompues et sans suite, qui peignent avec force le désordre intérieur. Cette ponctuation peut également avoir lieu dans le genre sérieux et dans le genre plaisant.

### DU TIRET. [—]

On appelle *tiret*, un trait qu'on fait au bout de la ligne, quand le mot n'est pas fini : ou dont on se sert pour joindre certains mots, qui proprement sont censés n'en faire qu'un ; comme dans *tout-puissant, Belles-lettres.*



Le *viril* s'emploie encore pour *virer*, la répétition de  
dit-il, répondit-il. Il annonce le changement d'interro-  
gateur. En voici un exemple pris dans la Fontaine.

*Chemin faisant, il voit le cou du chien pelé.*

*Qu'est cela, lui dit-il ? — rien — quoi ! rien — peu de chose.*

*Mais encor — le collier dont je suis attaché*

*De ce que vous voyez est peut-être la cause.*

*Attaché ! dit le loup ; vous ne courez donc pas*

*Où vous voulez — pas toujours, mais qu'importe ?*

*Il importe si bien que de tous vos repas*

*Je ne veux en aucune sorte.*

### DES GUILLEMETS. [ " " ]

Les guillemets se mettent devant le premier mot, et de-  
vant chaque ligne d'un discours cité ou supposé ; ou bien  
encore interrompu par un récit ; on les met également  
après le dernier mot du discours.

*Heureux le souverain qui peut dire en lui-même :*

*“ Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime ;*

*“ On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;*

*“ Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;*

*“ Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ;*

*“ Je vois voler partout les cœurs à mon passage !*

### De l'Alinéa.

Ecrire *alinéa* ou *à la ligne*, c'est abandonner la ligne  
ou l'on vient de terminer une phrase, quoique cette ligne  
ne soit pas remplie, et recommencer la phrase qui suit,  
au commencement de la ligne suivante; le premier mot  
de cette phrase rentre un peu en dedans, comme on le  
voit au mot *Écrire*.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
540 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637  
TEL. 733-4100



*Handwritten signature or initials in cursive script, possibly reading "S. M. D. H. L."*

1  
[Illegible text on a dark, textured strip]

